



RÉGION WALLONNE

La Lettre du Patrimoine



BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501407

TRIMESTRIEL • OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2009 • N° 16 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

La MPMM distinguée par Europa Nostra

Abrtée dans la prestigieuse « Maison espagnole » de Bouvignes, aujourd'hui sur la commune de Dinant, la Maison du Patrimoine médiéval mosan (MPMM) a ouvert ses portes au public en mai 2008 après trois phases de travaux étalées sur six ans (2002-2008), dans la foulée d'une tout aussi longue phase de gestation (1995-2002). Dans le but de mettre en valeur les riches collections archéologiques de la Région wallonne, le projet fut ardemment porté durant toutes ces années par le responsable de l'archéologie en province de Namur, devenu aujourd'hui directeur de l'archéologie pour l'ensemble de la Région wallonne, Jean Plumier et par l'ancien échevin dinantais Daniel Van Basten, qui préside aujourd'hui l'asbl gestionnaire des lieux.

Bénéficiant d'une subvention annuelle de fonctionnement en provenance de l'IPW au même titre que les asbl gestionnaires des anciennes abbayes de Villers et de Stavelot (propriétés régionales), la MPMM a pour directrice Claire-Marie Vandermensbrugge. Cette dernière et Jean Plumier se trouvèrent tout logiquement en juin dernier à Taormina, en Sicile, où se déroulait le Congrès annuel de l'association « Europa Nostra » et la remise des prix décernés par celle-ci

pour le compte de l'Union Européenne : à l'instar des « Classes d'éveil aux métiers du Patrimoine » de la Paix-Dieu, distinguées en 2008 par Europa Nostra, la MPMM venait en effet de se voir décerner un Prix dans la catégorie Éducation, formation et sensibilisation.

C'est dans le cadre splendide du théâtre antique de Taormina qu'eut lieu le 5 juin au soir la grandiose cérémonie européenne de remise des prix, en présence de nombreux membres dont pour la Belgique, notamment, Mme Anne Kestens et le marquis de Trazegnies (membres du Conseil), Piet Jaspaert (membre du Bureau) et Jozef Van Waeyenberge (président de la section belge). Le samedi 24 octobre 2009 à Bouvignes, ce dernier eut le plaisir de renouveler la remise du prix au nom d'Europa Nostra Belgium cette fois, en présence de tous les responsables, animateurs et amis de la Maison du Patrimoine médiéval mosan réunis pour la circonstance. *La Lettre du Patrimoine* adresse ses chaleureuses félicitations à la MPMM, dont la qualité de la démarche de sensibilisation est ainsi d'emblée reconnue au niveau européen, ce qui représente un formidable encouragement pour une institution ayant ouvert ses portes voici à peine une année et demi.

« Ma terre » sur la RTBF : une nouvelle émission sur le patrimoine wallon

Corinne Boulanger.
Photo Guy Focant © SPW

Aucun lecteur de *La Lettre du Patrimoine* ne voudra sans doute manquer le premier n° de « Ma terre », qui fut présenté à la presse par la RTBF elle-même, fin août dernier, comme une de ses grandes nouveautés de la saison 2009-2010.



Il s'agit en effet d'une nouvelle série d'émissions événementielles dédiées au patrimoine wallon et coproduites par la RTBF et l'Institut du Patrimoine wallon sous la direction de Daniel Brouyère (RTBF Télévision) et avec l'aide de nombreux Wallons impliqués d'une manière ou l'autre dans le patrimoine.

Dans les jours ou les semaines qui suivront (selon le cas) la réception de ce numéro de *La Lettre*, Corinne Boulanger sera aux commandes de ce magazine en *prime time* composé de séquences documentaires et de rencontres qui feront découvrir le patrimoine et l'histoire de la Wallonie au sens large : architecture, technologie, culture, métiers d'art, transmission des savoirs, etc. La première émission, à la fin de cette année donc, aura pour thème et pour titre « La Meuse pour horizon », mais un horizon bien plus vaste et lointain qu'on ne l'imagine de prime abord. Dinanderie, sidérurgie, maîtrise des eaux, marbres, arts mosans, châteaux, artistes, techniciens, autant de points d'accroche, mais aussi d'ouverture bien au-delà de la vallée mosane et des frontières wallonnes.

Après ce premier numéro au départ de l'épine dorsale de la Wallonie qu'est la Meuse, le suivant, début 2010, aura pour point de départ les abbayes, tandis que le troisième pourrait plutôt se concentrer sur une tranche chronologique, sans doute la période française au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, au cours de laquelle furent jetées les bases de la Wallonie actuelle.

Au vu du succès remporté depuis 2003 par les séquences patrimoniales de l'émission Télétourisme de Guy Lemaire, elles aussi le fruit d'une collaboration entre la RTBF et les services wallons du patrimoine, on peut attendre beaucoup de cette nouvelle série, diffusée à l'heure de la plus grande audience télévisée, pour la sensibilisation aux richesses du patrimoine régional.



Claire-Marie Vandermensbrugge et l'infante d'Espagne lors de la remise des prix Europa Nostra à Taormina

Journées du Patrimoine : passé et futur

Le dernier week-end des Journées du Patrimoine en Wallonie fut encore une belle réussite, tant par la diversité et la nouveauté du programme proposé que par le public, venu une fois de plus en nombre pour découvrir les richesses de notre territoire. Par une météo des plus clémentes, l'événement s'est ouvert par la cérémonie officielle organisée à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve, suivie par un grand concert gratuit d'Urban Trad. Les multiples bâtiments exceptionnellement accessibles à cette occasion ont accueilli de nombreux visiteurs avides de découvertes.

Mais à l'heure d'établir le bilan de ces journées, il est déjà temps de se tourner vers le futur. En effet, le Secrétariat des Journées du Patrimoine réitère en 2010 son Concours Photo du Patrimoine architectural. C'est le thème de la lumière, qu'elle soit naturelle ou artificielle, qui sera le fil conducteur de ce concours. Jeunes (de 10 à 21 ans) et adultes (22 ans et plus) peuvent dès à présent s'emparer de leur appareil photo et traquer le patrimoine à travers lampes, luminaires et rayons du soleil. Le règlement complet de ce concours est disponible sur le site Internet des Journées du Patrimoine ou sur simple demande auprès du Secrétariat.

Enfin, en 2010 également, l'opération « Journée Jeunesse et Patrimoine » cède la place à une Semaine Jeunesse et Patrimoine permettant plus de souplesse aux écoles souhaitant initier leurs jeunes élèves au patrimoine wallon. Au cours d'une matinée ou d'une après-midi, les enfants de 5^e et 6^e primaires pourront découvrir un haut lieu du patrimoine wallon de style renaissant, baroque et/ou classique en compagnie de guides professionnels. L'activité se déroulera en deux temps : visite du bâtiment suivie d'un rallye-découverte ou d'un atelier. Tout au long de la semaine, quatre types de visites touchant à des disciplines différentes sont proposées : « Raconte-moi



Aula Magna à Louvain-la-Neuve. Photo Guy Focant © SPW

un bâtiment » (littérature), « Les détectives de l'histoire » (histoire), « Construire son patrimoine » (mathématique, science de l'éveil), « Patrimoine en images » (art plastique). Ainsi, durant cette semaine du 26 au 30 avril 2010, les enfants pourront accéder, entre autres, au château de Bois-Seigneur-Isaac, au Conservatoire de Mons, à l'église Saint-Loup à Namur ou encore au château d'Aigremont à Flémalle. Les écoles qui le souhaitent peuvent s'inscrire dès à présent auprès du Secrétariat des Journées du Patrimoine.

Informations complémentaires :
Secrétariat des Journées du Patrimoine
Tél. : +32 (0)85 / 27 88 81
Fax : +32 (0)85 / 27 88 89
info@journéesdupatrimoine.be
www.journéesdupatrimoine.be



Visites de la maison Sauvage à Temploux lors du week-end des Journées du Patrimoine.
Photo Guy Focant © SPW

« Il était une fois autrefois... ». Nouvelle animation à l'Archéoforum et au Musée de la Vie wallonne à Liège

L'Archéoforum, site archéologique sous la place Saint-Lambert de Liège, a développé depuis son ouverture une politique de partenariats avec la plupart des acteurs touristiques liégeois, le Trésor de la Cathédrale en tête compte tenu de sa complémentarité intrinsèque avec le site de l'ancienne cathédrale de Liège. Ces collaborations sont toujours construites pour leur donner du sens et surtout faciliter la tâche du visiteur dans les nombreux aspects pratiques qui entourent l'animation en elle-même.

C'est dans cet état d'esprit qu'est née « Il était une fois autrefois... », une animation proposée en collaboration avec le Musée de la Vie wallonne, dédiée aux élèves de l'enseignement primaire et conçue pour leur faire découvrir les modes de vie de nos ancêtres depuis la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Vaste programme quand on sait les difficultés qu'éprouve un enfant à concevoir les notions de temps et de durée car pour lui l'histoire est faite de mondes coexistants aux frontières floues et sans rapports avec leur propre présent.

Pour les accompagner et les aider dans cette mission, les animateurs utilisent des outils didactiques simples et efficaces (ligne du temps, maquettes, illustrations, marionnettes...) qui permettent de situer le document-témoin par rapport à l'enfant et son vécu pour approcher la vie quotidienne des hommes et des femmes de la Préhistoire, l'Antiquité, du Moyen Âge et du XIX^e siècle. Les deux musées privilégient un contact direct avec des vestiges et objets d'autrefois.

Pratiquement, l'animation se déroule en plein centre de Liège dans deux musées distants de quelques dizaines de mètres et respecte l'horaire des élèves du fondamental en démarquant à 10h et se terminant à 14h30.



Les équipes des deux musées se réjouissent de cette nouvelle collaboration qui démarre cette rentrée 2009 et se tiennent à la disposition des instituteurs et directeurs d'écoles pour la détailler davantage (Archéoforum : archeo@archeoforumdeliege.be et Musée de la Vie wallonne : info@viewallon.be).

Le Journal de la Restauration

BELGIË - BELGIQUE

P.B./P.P.

B - 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501408

TRIMESTRIEL • OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2009 • N° 16 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

La FES et la FOS : deux outils au service du patrimoine monumental classé

La Fiche d'État Sanitaire (FES)

Au début de l'année 2008, la Direction de la restauration du SPW relançait l'idée, plus que jamais d'actualité, de réaliser une Fiche d'État Sanitaire (FES) pour chaque bien faisant l'objet d'une demande de certificat de patrimoine. La rédaction de cette FES, conformément à l'article 212 §1^{er} du CWATUP, est à charge du propriétaire du bien classé qui doit la réactualiser tous les 5 ans. Dans un premier temps, l'Administration s'est lancée elle-même dans la rédaction de certaines FES. L'IPW a fait de même pour les biens qui le concernent. Mais au vu du nombre de monuments classés en Wallonie – un peu plus de 2.800 aujourd'hui – et de l'importance du travail des architectes de l'Administration, la formule s'est avérée peu opérationnelle.



Stavelot – FOS pour réparation de la toiture d'une maison rue Haute.
Photo D. Preud'homme © SPW

Les objectifs de cet état sanitaire du bien sont multiples. Il s'agit d'abord de faire périodiquement le point sur l'état physique du monument et d'identifier rapidement ses pathologies les plus apparentes en préconisant du même coup les remèdes qui conviennent. Dresser cet état sanitaire est non seulement révélateur des faiblesses éventuelles du monument mais également de la manière dont il est – ou non – entretenu. C'est dire si cette démarche revêt une réelle importance quand on sait que ce manque d'entretien est en grande partie la source des difficultés de nos monuments et la cause des entreprises de restauration, parfois lourdes, souvent coûteuses voire très coûteuses, que la Direction de la restauration coordonne sur un peu moins d'un millier de monuments (pour environ 200 dossiers de restauration qui aboutissent par an).

Établir une fiche d'état sanitaire permet donc pour le propriétaire de prendre conscience de l'état réel du monument dont il a la responsabilité et dont il jouit, que ce soit un propriétaire public ou privé. Par ailleurs, la hiérarchisation et l'estimation des interventions identifiées par cette FES lui donnent une idée plus précise, tout comme à l'Administration, non seulement de la nature des travaux qu'il s'agira de réaliser, mais aussi de la programmation à mettre en place (pour chaque monument) et enfin, de l'impact budgétaire de chaque mesure préconisée.

À travers ces FES, l'Administration veut insister sur l'importance d'entretenir en bon père de famille le monument classé pour éviter d'arriver à des situations dramatiques. Pour ce faire, la Direction de la restauration a élaboré un formulaire-type et propose aussi aux propriétaires et à leur auteur de projet, un « guide de mise en œuvre » afin de les aider à rédiger au mieux cette FES. On y retrouve les informations suivantes : l'identification du monument, les coordonnées du propriétaire et des occupants et une description zone par zone (sur base d'un plan masse) des pathologies, des remèdes préconisés, ainsi qu'un degré de priorité de 1 à 4 (1 = à réaliser dans les 6 mois), l'estimation de l'intervention, d'éventuelles particularités, notamment en ce qui concerne le contexte d'intervention, et des photos.



Crisnée – FOS pour rechauffage de la tour.
Photo D. Preud'homme © SPW



Hannut – FOS pour l'état général de la chapelle Saint-Donat.
Photo D. Preud'homme © SPW

Une appréciation de l'état général du bien est fixée en fin de fiche, de même que la confirmation ou non de la présence de l'écusson « Patrimoine classé ». En annexe, le schéma d'implantation général est joint, l'extrait de l'inventaire relatif au monument, l'extrait cadastral qui le localise et des photographies explicitant autant que nécessaire la description des pathologies. Cette FES doit obligatoirement être datée et signée par le propriétaire et validée par la Direction de la restauration pour permettre la suite de la procédure de certificat de patrimoine. Bien entendu, dans le cadre du certificat de patrimoine, la FES constitue une entrée en matière qui permet au comité d'accompagnement et singulièrement à l'auteur de projet de mieux cerner le monument et de conduire ce dernier vers un approfondissement indispensable de la connaissance du monument en vue d'établir son projet de restauration sur les bases qui conviennent. La fiche d'état sanitaire ne peut en aucun cas être confondue avec ou faire office d'étude préalable.

Pour l'instant, près de 300 FES ont été enregistrées au sein de la Direction de la restauration. Elles sont petit à petit intégrées dans la base de gestion des monuments classés. Actuellement et suite à la nouvelle procédure de certificat de patrimoine en vigueur depuis le 27 février 2009 (AGW du 29 janvier 2007), la FES doit être remise dès la demande de certificat de patrimoine faute de nullité.

Le propriétaire peut obtenir le formulaire de FES et son guide de mise en œuvre en ligne sur le site internet de la Direction de la restauration du SPW :

<http://mrw.wallonie.be/dgatlp/DGATLP/Pages/Patrimoine/Pages/Directions/Restauration.asp?yes>

(suite de l'article page suivante)

La FES et la FOS : deux outils au service du patrimoine monumental classé (suite)

La Fiche d'Observation Sanitaire (FOS)

En complément à la FES, la Direction de la restauration a mis au point en 2008 un nouvel outil plus simple, la FOS ou Fiche d'Observation Sanitaire. Cette fiche signale à l'Administration les dégradations sur un monument classé, visibles de la voirie, donc hors de la propriété. De cette manière, l'Administration dispose d'un outil rapide pour fixer la connaissance de l'état des monuments qui n'ont plus connus d'intervention depuis plus de cinq ans. Actuellement, la Direction de la restauration, aidée par ses collègues des Directions extérieures de la DGO4 du SPW, a procédé à la visite de 713 monuments classés en Wallonie, soit pour près de 25% des monuments.

Comme pour la FES, l'objectif principal de ces FOS est de sensibiliser le propriétaire à la nécessité d'entretenir son bien et de l'informer des diverses mesures d'aide proposées par l'Administration. De plus, les FOS permettent parfois de tirer la sonnette d'alarme avant qu'il ne soit trop tard, mais aussi de limiter les montants financiers tant du côté du propriétaire que du Service public, s'il est constaté que les propriétaires n'entretiennent pas suffisamment leur bien.

Sur 75% des FOS réalisées, la Direction de la restauration a constaté que ces monuments présentaient un état de conservation assez satisfaisant pour ne pas envisager d'intervention à court terme. Par contre, pour les 25% restant soit 178 FOS, la Direction de la restauration a pris contact avec chaque propriétaire pour l'informer des observations relevées sur son bien. À travers ces contacts, l'Administration souhaite rappeler aux propriétaires les divers outils et services mis à leur disposition pour favoriser l'entretien : les aides octroyées dans le cadre de la Maintenance (MPW), celles du « Petit Patrimoine Populaire Wallon » (PPPW), l'aide apportée pour réaliser la FES et enfin les modalités de réalisation d'un certificat de patrimoine.

Les FOS permettent aussi un rapprochement entre l'Administration et les propriétaires privés en essayant de répondre aux nombreuses questions que ceux-ci se posent. Un premier constat qui n'étonnera personne, ces propriétaires sont rarement au courant des réglementations en matière de patrimoine classé, des possibilités offertes par cette réglementation et de l'aide que peuvent leur apporter les différents acteurs, l'Administration, l'IPW ou la CRMSF. Ce contact direct est aussi l'occasion d'atténuer certains a priori et de lever nombre de malentendus.



Foyer populaire à Court-Saint-Etienne – FOS pour les corniches et descentes d'eau.
Photo D. Preud'homme © SPW

Sur 178 FOS rédigées, plusieurs conduisent à une interpellation directe du propriétaire face à l'urgence d'une intervention sur son bien. Il est évident, surtout en temps de crise, que pour un propriétaire, l'entretien ou la restauration de son patrimoine classé ne constitue pas toujours la première de ses priorités. Toutefois, si certaines observations ne sont pas prises en compte directement, les coûts futurs seront rapidement multipliés. La Direction de la restauration reste à la disposition des propriétaires pour les accompagner et les aider dans les démarches qui favorisent cet entretien.

Dimitri PREUD'HOMME
Attaché à la Direction de la restauration
du Patrimoine, DGO4 – SPW.
Tél.: +32 (0)81 / 33 21 79
dimitri.preudhomme@spw.wallonie.be

La tour des Albastries de Huy



La tour des Albastries constitue l'un des vestiges de l'ancienne enceinte de la ville de Huy. L'ensemble des remparts de la ville de Huy est classé comme monument depuis le 5 avril 1972. L'édifice, aux maçonneries massives percées d'archères, se dresse à l'extrémité d'une portion de rempart courant à l'arrière de la rue du Marché. La tour s'ouvre largement du côté intérieur des murailles, c'est-à-dire aujourd'hui vers le jardin d'une habitation privée.

Le bien a été inscrit sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon en tant que propriété régionale à valoriser. Dans ce cadre, l'Institut a programmé des travaux de restauration et d'entretien, en vue de la conservation du monument. La procédure de certificat de patrimoine a dès lors été suivie, le certificat délivré et une dispense de permis d'urbanisme accordée par les services du Fonctionnaire délégué.

Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise Colen s.a. de Jodoigne et le chantier a débuté au printemps 2009, pour se terminer à l'automne. Les travaux visaient la consolidation du monument et la réfection de sa couverture. Une dalle de béton avait été coulée, il y a de nombreuses années, en couverture de la tour, et des interventions malheureuses au ciment avaient été pratiquées. La dalle, fendillée de toutes parts, ouvrait la tour aux infiltrations d'eau, tandis que les joints de maçonnerie ne permettaient plus l'évacuation de l'humidité intérieure. Il était dès lors utile d'intervenir principalement sur ces deux postes : couverture et rejointoyage. Pour la première, l'ancienne dalle béton a été démontée et remplacée par une nouvelle dont l'étanchéité est à présent assurée. En outre, la problématique des eaux de pluie

a nécessité la mise en place d'un système d'évacuation adéquat (descentes vers égouttage). Quant aux maçonneries elles-mêmes, outre le rejointoyage initialement programmé, le chantier a révélé une décohésion importante des éléments les constituant. L'entreprise a dès lors pratiqué la consolidation d'une grande partie des murailles, pour ensuite procéder à un remontage des moellons et un rejointoyage adéquat.

Ce dossier, qui s'est particulièrement bien déroulé sur le plan administratif et technique a malheureusement fait les frais de critiques malencontreuses de certains riverains. La tour des Albastries est en effet totalement enclavée dans des habitations (il en va d'ailleurs de même pour la majeure partie des remparts de Huy) et cela n'a guère facilité le déroulement du chantier, malgré un droit d'échelle appliqué au strict minimum nécessaire et une volonté de gêner le moins possible le voisinage. L'Institut a déploré que des considérations de nature diffamatoire à l'encontre des acteurs de ce dossier aient été relayées par la presse locale, alors que la restauration du monument avait reçu la validation de l'ensemble des partenaires d'un dossier Patrimoine.

La porte Sainte-Catherine « mise à nu » dans une cave de la rue Saint Piat à Tournai

Le propriétaire du n° 47 de la rue Saint Piat était intrigué par le profil irrégulier du mur nord-est de sa cave. Curieux de comprendre de telles déformations, il entreprit un déplafonnage. Sous l'épais badigeon, il découvrit des maçonneries en pierre à parement relativement soigné. Sans imaginer l'importance des découvertes, il avertit le Service de l'Archéologie du Service public de Wallonie en province de Hainaut en vue d'avoir des réponses à ses interrogations. Cette institution s'est rendue sur place le 7 juillet 2009 pour effectuer les relevés nécessaires.

La bâtisse fait partie d'un lot de cinq maisons construites en 1675 comme l'attestent les ancrs portées par l'une d'entre elles. À cette période, le quartier vit une véritable restructuration suite à l'implantation d'une citadelle commanditée par Louis XIV. Outre



Relevé des murs : 1. tour primitive ; 2. tour circulaire ; 3. archère en rame ; 4. maçonnerie refaite à l'emplacement de la courtine ; 5. murs de la cave ; 6. voûte de la cave ; 7. trou de boulin ; 8. ressaut.

le déménagement d'institutions religieuses dont la paroisse sainte Catherine, ces travaux engendrent la disparition dans le quartier des vestiges de la première enceinte communale maintenus jusqu'alors malgré la construction d'une seconde enceinte localisée plus au sud. Selon l'analyse des plans anciens de la cité tournaïsiennne, le tracé de ce premier rempart se situe approximativement dans le pâte de maisons auquel appartient le n° 47.

Cette fortification comportait à cet endroit une porte dite de sainte Catherine en référence à l'église toute proche. Elle a été érigée entre 1188 et 1197. Elle est dotée à l'origine de tours quadrangulaires. Celles-ci seront remplacées selon les besoins par des tours circulaires vers le milieu du XIII^e siècle. Ces modifications sont bien perceptibles sur le Fort Rouge, la tour du Cygne ou encore la tour Saint-Georges, témoins encore en élévation de cette forteresse. Elles ont également été identifiées lors de fouilles dans l'îlot du réduit des dominicains et celles de la porte Ferrain.

Les maçonneries relevées dans la cave de la rue Saint Piat attestent de ces transformations. S'y distingue un pan de mur rectiligne pourvu d'un parement de moellons bruts et dégrossis formant un appareil irrégulier. Sur celui-ci s'accroche au sud-est un autre pan curviligne façonné de moellons équarris soigneusement assisés. Le premier mur correspond au vestige de la tour primitive, le second à son agencement en tour circulaire. Cette dernière offrait encore la base d'une archère dite à rame, type de meurtrière qui caractérise les niveaux inférieurs des tours circulaires de la première enceinte communale. La courtine sur laquelle devaient être flanquées ces tours a été détruite au profit d'une maçonnerie de soutènement à la fois de la voûte et du mur mitoyen de la cave.

Cette petite découverte fortuite est d'un apport non négligeable pour nos connaissances des fortifications tournaïsiennes. En effet, d'abord elle permet d'aborder la première enceinte communale dans cette partie méridionale de la ville où jusqu'à présent elle était quasi inconnue. Ensuite, elle aide à fixer avec précision le tracé de cette fortification sur le cadastre actuel. Par ailleurs, elle confirme les observations déjà réalisées concernant les phases majeures de réaménagement. Enfin, il s'agit d'un des rares témoins exhumés des portes de la cité.

Isabelle DERAMAX



Vue générale des pans rectiligne et curviligne
© SPW - DGO4 Hainaut I

Six années d'explorations continues dans l'agglomération gallo-romaine d'Arlon (2003-2008)

L'exposition « Les Experts à Arlon, Autopsie d'un vicus » passe en revue les différents domaines de recherche

Depuis 2003, le Service de l'Archéologie de la Direction du Luxembourg est intervenu à de multiples reprises dans le cadre de fouilles préventives à Arlon. Ces recherches ont mis en lumière une occupation gallo-romaine très dense remarquablement bien documentée avec des habitations allongées et alignées perpendiculairement aux différentes voiries antiques. Mais ce sont aussi les activités artisanales qui concernent notamment la métallurgie du fer, la dinanderie, le travail de l'os, le tournage du bois, la production de verrerie, la fabrication de draps (atelier de foulons) ou de céramique qui ont été révélées.

Au terme de six années d'investigations permanentes, notre vision du vicus d'Orolaunum s'est complètement transformée. L'étendue de celui-ci est plus importante qu'on ne l'imaginait auparavant. Il est présent des deux côtés de la Semois, axé sur un réseau complexe de voiries. La voie Metz-Arlon-Tongres a été explorée sur plus de 80 mètres. Cette agglomération a assuré diverses fonctions économiques et joué le rôle polarisant de place commerciale dans cette partie du territoire des Trévires. L'actuelle ville basse, à proximité de la Semois, a été particulièrement bien explorée. Les recherches ont d'ailleurs démontré que ce secteur ne fut loti qu'à partir des années 90-120 apr. J.-C.

L'exposition « Les Experts à Arlon, Autopsie d'un vicus » est l'occasion de dresser une première synthèse de toutes les connaissances dans des domaines aussi variés que la céramologie, l'archéozoologie, l'étude du matériel lithique, la palynologie, la dendrochronologie, l'outillage métallique ou l'analyse des matériaux de construction. Au cours de ces six dernières années, plusieurs spécialistes ont travaillé séparément dans les thématiques qui leur sont chères. L'exposition et le catalogue qui l'accompagnent nous permettent de les réunir dans un projet commun en vue de dégager quelques conclusions valables à l'échelle de toute l'agglomération. Un court-métrage reprenant les divers chantiers de ces dernières années illustrera le contexte de découverte du mobilier archéologique.

(suite de l'article page suivante)

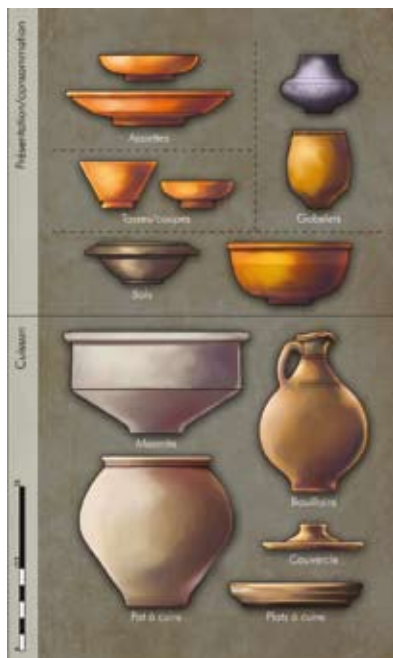


Quelques indices de la présence d'un artisanat de la céramique à Arlon : deux supports d'enfournement, un raté de cuisson et une spatule de potier en fer, utilisée pour tournasser les vases. Photo Laurence Baty © SPW-DGO4.

La fouille des habitations du *vicus* a livré un mobilier archéologique impressionnant tant au point de vue de la quantité qu'au niveau des informations scientifiques de premier ordre qu'il nous donne. Comme toujours, à l'exception des restes fauniques, les tessons de poteries représentent près de 90 % du matériel récolté sur chaque chantier. L'étude systématique de près de 70.000 fragments de vases a non seulement affiné la chronologie de l'occupation du site mais elle a également mis en évidence l'existence d'un artisanat céramique local ; elle révéla aussi la diversité des échanges commerciaux reliant Arlon aux autres provinces, parfois éloignées de l'Empire. La détermination des formes de vases en usage durant la période romaine met en lumière l'existence à Arlon et dans la partie occidentale du territoire trévire d'un répertoire céramique original, distinct de ceux en vigueur dans les autres cités du nord de la Gaule. L'examen des céramiques nous aide à comprendre les habitudes alimentaires des familles trévires et leur transformation sous l'effet de la romanisation.

La verrerie, beaucoup moins abondante que la céramique, est illustrée par des témoignages fragmentaires. Cependant, les rares pièces qui nous soient parvenues nous montrent qu'une vaisselle de table somptueuse (bols, gobelets, bouteilles) a circulé ici à la fin du Haut-Empire. Certains verres sont décorés de motifs géométriques ou figuratifs gravés à froid, d'autres sont ornés de filaments colorés appliqués à chaud à la surface des vases. Le verre est également présent dans l'architecture avec les vitres qui devaient équiper la plupart des habitations au III^e siècle.

Le matériel lithique se partage entre les matériaux de construction, la sculpture et les objets façonnés dans la pierre. On accorde souvent peu d'intérêt au petit mobilier en pierre (aiguillonniers, palettes à fard, meules, etc.). Un géologue est cependant à même de déterminer la provenance des matériaux. L'examen de ces objets nous apporte des renseignements précieux sur les sources d'approvisionnement et le commerce dont ces matériaux ont fait l'objet. Si les habitants du *vicus* ont surtout utilisé des matériaux de construction locaux ou régionaux (Lorraine belge), la grande majorité des petits artefacts de pierre sont des pièces d'importation. Les principales provenances sont l'Ardenne, la vallée de la Moselle et l'Eifel volcanique.



Le vaisselier gallo-romain à Arlon aux II^e-III^e siècles apr. J.-C. : les céramiques de table et la batterie de cuisine. Illustration Ken Dethier © SPW-DGO4.

L'analyse des restes archéozoologiques est un complément d'informations capital à la compréhension des habitudes alimentaires des populations gallo-romaines. Avec l'introduction de nouvelles espèces ou la primauté de tel ou tel animal d'élevage dans la consommation de viande, nous pouvons suivre d'une autre manière l'impact de la romanisation sur les populations de nos régions. Le *garum* ou sauce de poisson est un condiment apprécié des Romains pour accompagner les plats. Au départ de fabrication méditerranéenne, le *garum* utilisé par les Arlonais à la fin du Haut-Empire est préparé avec des poissons pêchés en mer du Nord. La faune d'Arlon nous a réservé quelques surprises comme la présence de restes de camélidés et d'un vautour dans des ensembles du III^e siècle.

L'étude des restes végétaux (pollens, macro-restes) a de la même manière renouvelé notre connaissance des sociétés du passé. Avec la domination romaine, des changements s'opèrent dans la culture de céréales, les paysages évoluent et de nouvelles plantes, comme la vigne, le cerisier, le noyer sont cultivées chez nous. L'appartenance d'Arlon à ce grand marché qu'est l'Empire permet l'arrivée de nouveaux produits d'importation comme la figue.



Tablette d'écriture en bois de sapin et deux stylets en fer. Photo Laurence Baty © SPW-DGO4.



Les témoignages de la production de verrerie à Arlon au III^e siècle apr. J.-C. : fragments de creusets en céramique champenoise et deux gouttes en forme de virgules. Photo Laurence Baty © SPW-DGO4.

L'architecture gallo-romaine utilise encore abondamment le bois. Celui-ci intervient également dans l'aménagement de puits, de canalisations ou de structures artisanales diverses. La dendrochronologie, ou science de la datation au départ de pièces en bois, est un instrument d'une grande précision.

Les conditions de conservation particulièrement favorables de plusieurs sites arlonais ont permis la découverte de divers objets en matériaux organiques (bois, cuir) qui habituellement ne parviennent jamais jusqu'à nous. Au départ des essences utilisées, on constate que les habitants d'*Orolaunum* avaient encore accès à des forêts de feuillus riches en arbres très anciens. Avec la conquête romaine, les peuples gaulois entrent dans une civilisation de l'écrit. Les témoignages épigraphiques, absents auparavant, se multiplient à partir du I^{er} siècle apr. J.-C. Parmi les témoins de l'utilisation de l'écriture dans la vie quotidienne des Arlonais, nous avons les stylets, les tablettes de bois qui étaient enduites de cire, les boîtes à sceau et les graffitis tracés après cuisson sur les vases en céramique. Les outils métalliques liés au travail du bois et l'identification de plusieurs chutes de tournage nous apprennent que cette activité était très présente à Arlon. Dans la belle collection d'objets en fer récemment mis au jour, plusieurs pièces sont liées à des activités agricoles ou artisanales (travail du cuir, de l'os, du bois, etc.).

Enfin, cette exposition a bénéficié de l'aide de plusieurs collaborateurs. Nous songeons notamment aux personnes impliquées dans la restauration du matériel archéologique, principalement les céramiques (Géraldine Bussienne, Dominique Driesmans), les métaux (Sylviane Mathieu, Cristel Cappucci, Murielle Van Buylaere, Marie-Hélène Schumacher) et les matières organiques (laboratoire de restauration UTICA de Saint-Denis, France). Les photos des objets ont été réalisées par Laurence Baty (SPW-DGO4). La DAO est due à Dominique Bossicard et Sylvie Leduc (SPW-Service de l'Archéologie). Le montage de l'exposition et sa conception graphique ont été assurés par Ken Dethier (SPW-DGO4). Grâce à Jean-Noël Anslin (SPW-DGO4), l'exposition a bénéficié d'un bel éclairage cartographique.

Denis HENROTAY, Frédéric HANUT
et Gaëtane WARZÉE

Avec la collaboration d'Anne DEFGNÉE,
Eric GOEMAERE, Fabienne FIGIÈRE,
Marie DERREUMAUX et Willy TEGEL

Publications et Manifestations

BELGIË - BELGIQUE

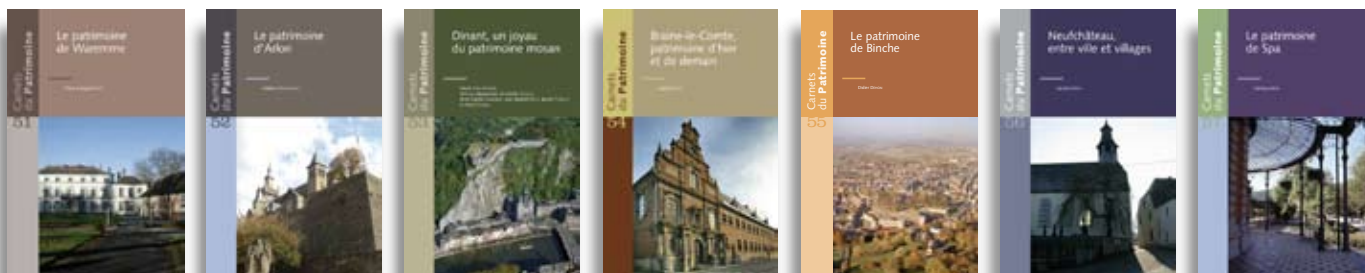
P.B./P.P.

B - 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501409

TRIMESTRIEL • OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2009 • N° 16 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Le Patrimoine des petites entités à l'honneur !



L'Institut du Patrimoine wallon a choisi cette année de mettre en valeur le patrimoine des petites villes à travers la très riche collection des « Carnets du Patrimoine ». Ces petits livres offrent au lecteur un panorama complet et agréable des lieux abordés. À travers un maximum de 60 pages, les Carnets confrontent témoignages du passé et derniers acquis de la recherche pour des ballades riches en découvertes ! Quatorze nouveaux Carnets sont venus compléter la collection depuis le début de l'année, et d'autres suivront encore !

Pierre-François Pirlet propose de partir à la découverte de Waremme. Capitale de la Hesbaye, connue pour la fertilité proverbiale de ses champs, cette petite ville possède un patrimoine souvent oublié. Partagé entre une architecture religieuse diverse, une toponymie riche, un bâti civil peu connu mais remarquable et une histoire mouvementée, le passé waremmien offre à celui qui s'y intéresse un programme culturel fourni. Ce carnet a pour objectif d'offrir au lecteur un tour d'horizon des trésors patrimoniaux de la ville de Waremme. Explications et commentaires sont soutenus par une série d'illustrations photographiques. Gageons qu'à l'issue de la lecture de ce carnet, l'envie d'en connaître et d'en voir plus mène vos pas vers les richesses méconnues de Waremme. **Pierre-François Pirlet, Le patrimoine de Waremme, n°51, Namur, 2009, 40 pages, 6 €**

Le patrimoine luxembourgeois n'est pas oublié puisque Frédéric Marchésani, historien attaché à l'Institut du Patrimoine wallon, s'est attelé à la ville d'Arlon, considérée comme la plus ancienne ville de Wallonie. Elle traverse de nombreuses époques tumultueuses avant de connaître un renouveau exceptionnel au XIX^e siècle. Le chef-lieu de la province de Luxembourg ne manque pas d'attraits pour séduire le

visiteur. Grâce à ce *Carnet*, vous pourrez flâner au détour d'une ruelle du vieux quartier, découvrir les vestiges gallo-romains ou pénétrer dans l'exceptionnelle église Saint-Martin. Les monuments emblématiques, ainsi que quelques édifices remarquables sont décrits et permettent d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble du patrimoine arlonais. **Frédéric Marchésani, Le patrimoine d'Arlon, n°52, Namur, 2009, 40 pages, 6 €**

Apparue sur les rives de la Meuse, Dinant, abordée ici par Pascal Saint-Amand, est profondément marquée par près de deux mille ans d'histoire. Son cadre naturel majestueux et sa contrée sauvage constituent depuis le XIX^e siècle un haut lieu touristique pour les excursionnistes en mal de découvertes paysagères. Sa célèbre citadelle, juchée au sommet d'une haute falaise rocheuse semble triompher de la collégiale Notre-Dame dont la flèche bulbeuse distinctive est emblématique de la cité. En dépit des catastrophes d'hier et de la perspective de grands changements urbanistiques, la diversité du patrimoine bâti de Dinant ne cesse d'étonner, gageons qu'il puisse être transmis intact aux générations futures... **Pascal Saint-Amand, Dinant, un joyau du patrimoine mosan, n°53, Namur, 2009, 60 pages, 5 €**

Gérard Bavay (par les textes) et Pierre-André Damas (par la photographie) vous invitent à découvrir une ville, Braine-le-Comte, et ses secrets. Aux limites du Hainaut, nichés dans des vallons attachés à la Senne naissante, quelques villages et une ville forment un pays de prés, de limons et de bois. Un château comtal, fondé au XII^e siècle, favorisa le développement d'une ville qu'un étroit rempart suffit à enserrer jusqu'au XVIII^e siècle. L'architecture y est encore de terre crue et de schiste. Mais on y réussit le mariage de la brique et du petit granit. Chaque siècle y laisse sa marque, du choeur roman de

Steenkerque au Plan incliné de Ronquières, en passant par le précieux écrin d'une église ogivale, un couvent teinté de Renaissance mais aussi par l'une des vieilles gares conservées au monde. En somme, restée modeste, elle a tout d'une grande ! **Gérard Bavay, Braine-le-Comte, patrimoine d'hier et de demain, n°54, Namur, 2009, 64 pages, 6 €**

L'archéologue Didier Dehon vous propose de découvrir la bonne ville de Binche. D'origine médiévale et sise dans la province de Hainaut, autrefois terre de conflits, il s'agit d'une des nombreuses villes fortifiées du Comté de Hainaut mais elle est unique car elle est la seule à avoir conservé dans sa presque totalité son enceinte médiévale. La bourgade est également riche de ses grands monuments du patrimoine architectural et religieux, tels son Hôtel de Ville au beffroi patrimoine de l'humanité, sa Collégiale... **Didier Dehon, Le patrimoine de Binche, n°55, Namur, 2009, 48 pages, 5 €**

Occupé par l'homme depuis le Néolithique, Neufchâteau et ses environs ont été les témoins de nombreuses évolutions, révolutions humaines. De l'arrivée de l'agriculture, en passant par la Révolution industrielle ou les deux conflits mondiaux, différents événements ont marqué cette région. L'historien Laurent Marx vous propose de partir à la découverte de la ville de Neufchâteau ainsi que des différents villages de la région. **Laurent Marck, Le patrimoine de Neufchâteau, n°56, Namur, 2009, 28 pages, 4 €**

Spa... Un nom qui évoque aujourd'hui eaux minérales, Francolies, casino ou encore promenades en forêt. Un nom qui, très tôt, est connu dans le monde entier : traités en plusieurs langues sur les bienfaits des eaux ferrugineuses dès le XVI^e siècle, exportations lointaines (Russie dès 1600, Amérique dès 1700), rendez-vous international où se croisent les aristocrates, grands bourgeois, aventuriers et artistes à partir du XVI^e siècle (Monteverdi, le tsar Pierre-le-Grand, Casanova, l'empereur Joseph II, Jacques Offenbach, Victor Hugo, René Descartes, Richelieu...). La cité thermale conserve de beaux témoins de son passé glorieux : hôtels de voyageurs, casinos, fontaines, thermes, villas... C'est à la découverte de ces monuments, dont beaucoup sont classés, que l'auteur vous invite... **Vanessa Krins, Le patrimoine de Spa, n°57, Namur, 2009, 60 pages, 6 €**

Le Patrimoine des petites entités à l'honneur ! (suite)



À mi-chemin entre Charleroi et Namur, Fosses-la-Ville entre dans l'histoire à l'époque celtique. De la fondation de l'abbaye par saint Feuillen au VII^e siècle, de la collégiale romane aux dernières restaurations du XX^e siècle, des pèlerinages aux marches militaires et au carnaval des Chinels, Fosses-la-Ville découvre ici ses multiples trésors et peut s'enorgueillir d'offrir au visiteur un patrimoine deux fois millénaire dans un écrin de verdure. **Stéphanie Denoël, Le patrimoine de Fosses-la-Ville, n°58, Namur, 2009, 32 pages, 4 €**

Capitale du Pays Vert, située au confluent des deux Dendre, la ville d'Ath s'est développée autour de son château comtal dès le XII^e siècle. Ensermée par trois enceintes successives dont la dernière fut l'une des plus belles places fortes réalisées par Vauban, elle a gardé le charme d'une petite ville de province dont les boulevards de ceinture bordés d'arbres tracent encore les fossés de cette forteresse française. Cet intra-muros, présenté dans ce Carnet, a conservé des témoins de toutes les époques autant dans ses édifices religieux, que dans l'architecture publique et civile. De l'une des deux paroisses est née une procession, devenue Ducasse, qui fait battre le cœur de tous les athois le week-end du quatrième dimanche d'août et qui est aujourd'hui reconnue par l'Unesco comme Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de l'Humanité. **Isabelle Deramaix et Adrien Dupont, Le patrimoine d'Ath, n°59, Namur, 2009, 60 pages, 6 €**

Visé, ancienne Bonne Ville de la principauté de Liège, est une cité à l'histoire longue et tumultueuse. Sa position géographique en a fait un lieu stratégique convoité à toutes les époques. Témoin de multiples guerres et affrontements, la ville fut plusieurs fois détruite au cours des siècles. Cependant, elle a su préserver un important patrimoine. Le présent ouvrage vous mènera aux quatre coins du « grand Visé » à la rencontre des richesses architecturales, culturelles et naturelles, mais aussi à la découverte du folklore visétois. **Christelle Claassens, Le patrimoine de Visé, n°60, Namur, 2009, 32 pages, 4 €**

Surplombant la pittoresque vallée de l'Ourthe, la montagne de Montaigu était dominée à l'origine par une imposante forteresse, résidence des comtes du même nom. Des fouilles organisées dans les années 70 en révélèrent le mur d'enceinte ainsi que le donjon. Après la destruction de la fortification au XII^e siècle, l'endroit connut une nouvelle affectation sous l'impulsion d'un curé qui y fit construire en 1639 une chapelle et un ermitage. Dédié à saint Thibaut, un jeune noble devenu ermite, l'édifice devint un important lieu de culte dont la fréquentation ne cessa de croître au fil des siècles. Un calvaire, un monument, une source dite miraculeuse et un splendide panorama complètent ce très bel ensemble classé situé au milieu d'arbres centenaires dans la forêt ardennaise. **Philippe Son, L'ermitage de Saint-Thibaut et le site de Montaigu, n°61, Namur, 2009, 52 pages, 5 €**

La toiture d'un monument sert d'abord à le protéger des intempéries. Les bâtisseurs du Moyen Âge lui ont toutefois attribué un statut plus noble : c'est la coiffe de l'édifice qui se découpe dans le paysage et l'élève vers le ciel. Visiter le comble d'une grande église ou d'un château, de certaines granges ou halles, ne laisse jamais indifférent tant les structures sont complexes et impressionnantes. Par ailleurs, ces charpentes en bois ont évolué au cours du temps et sous des influences de toutes sortes. C'est cette diversité culturelle millénaire, spécifique à l'Europe, que l'on découvre ici dans le cadre d'un projet financé par le programme « Culture 2007-2013 » de l'Union européenne. De nombreuses charpentes citées dans le livre sont par ailleurs visitables. **Patrick Hoffsummer (dir.), Charpentes d'Europe, n°62, Namur, 2009, 72 pages, 6 €**

Du sommet des terrils jusqu'au cœur de la cité du Bosquet-Ville, le Bois-du-Luc vous raconte le quotidien de ceux et de celles qui ont construit la Wallonie, ce « *Koweit charbonnier* ». Le site lui-même, l'enveloppe architecturale, les récits des anciens mineurs, l'agencement du village et les récentes découvertes dans les archives, véritables joyaux, vous permettent de suivre la genèse de la Révolution industrielle. Ce « Carnet du Patrimoine » vous accompagnera, pas à pas, dans l'exploration de ce microcosme unique qui n'est pas inscrit dans le passé puisqu'il ne cesse de nous questionner sur notre société actuelle et celle de demain. **Karima Haoudy, Le site minier de Bois-du-Luc, patrimoine universel, n°63, Namur, 2009, 60 pages, 6 €**

Jodoigne, la riante capitale de la Hesbaye brabançonne, a conservé une partie importante de son patrimoine historique et monumental. Petite ville marché, développée au Moyen Âge sur les rives de la Gette, aux confins des territoires brabançons et liégeois, elle a gardé dans sa physionomie et ses nombreuses places les traces de cet antique rôle de centre commercial qu'elle revendique encore aujourd'hui. Située à deux pas de la zone d'extraction de la pierre blanche dite de Gobertange, la cité a aussi su tirer parti de cette véritable rente de localisation. Au fil des siècles, ce matériau lumineux a été abondamment utilisé dans le cadre de la construction de ses principaux édifices publics, tant civils que religieux, mais a aussi donné un éclairage particulier aux façades de presque toutes les vieilles bâtisses privées que l'on rencontre dans les quartiers anciens des paroisses Saint-Lambert et Saint-Médard. Jodoigne, la blanche, vous attend ! **Joseph Tordoir, Le patrimoine de Jodoigne, n°64, Namur, 2009, 44 pages, 5 €**

De nombreux autres titres sont encore prévus pour fin d'année 2009.

Pour en savoir plus, rendez-vous régulièrement sur notre catalogue en ligne
www.institutdupatrimoine.be
 rubrique « Publications ».

Tous ces titres sont en vente en librairie, sur le site de l'Institut ou via notre boutique : +32 (0)81 / 23 07 03 –
publication@institutdupatrimoine.be



La Vie des Associations



BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P605172

TRIMESTRIEL • OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2009 • N° 16 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Mouscron, une ville où il y a à voir ...

Mouscron, dénuée de tout intérêt architectural ? C'est souvent ce que l'on ressasse sur la ville où, soi-disant, il n'y a rien à voir ! Pourtant, depuis 1998, de grandes campagnes de sensibilisation ont été menées sur le patrimoine, sous l'égide du Musée communal de Folklore. Le projet « Regards et paroles d'architectures », primé par la Fondation Roi Baudouin en 1997, a initié une centaine de jeunes élèves à la thématique et a permis la présentation d'une importante exposition drainant plus de 4.000 visiteurs ainsi que la publication de deux ouvrages de référence sur l'habitat mouscronnois entre 1750 et 1950. Durant toute l'année 2009, une double page mensuelle paraît dans le quotidien *Le Courrier*. Au fil de 11 parcours stylistiques, les témoignages de nos héritages bâtis offrent des repères essentiels nourrissant le regard sur nos richesses architecturales.

Ville de province de 20.000 habitants en 1900, faisant alors partie de la *Flandre Wallonne*, Mouscron se développera encore largement dans l'entre-deux-guerres grâce à l'expansion de l'industrie textile dans le nord de la France d'abord, puis sur notre versant belge. Aux migrations massives donnant naissance à de vastes quartiers ouvriers, s'affirme aussi une bourgeoisie encline aux nouveautés architecturales. Ainsi naissent quelques belles maisons Art nouveau, particulièrement intéressantes car elles sont l'œuvre d'architectes locaux renommés.

Anthime Parmentier (1877-1953) construit, en 1902, une maison de ce style nouveau inspiré de V. Horta et de P. Hankar au 33 rue de la Station. Les faïences, les ferronneries et les huisseries apportent les éléments floraux colorés, les entrelacs, les dissymétries très caractéristiques. Malheureusement, la façade de la maison sera complètement modifiée en 1987 afin de permettre l'aménagement de studios.

Jean Hocepied (1868-1937) use de libertés ornementales dans la « Villa moderne », construite en 1905 rue Aloïs Den Reep n° 13 à Mouscron. Volutes, arc outrepassé, contrecourbes... régissent la façade. En 1910, il dessine, pour le compte du pharmacien Eugène Fonder, une très belle devanture aux briques jaune et turquoise avec de multiples coquetteries. Les deux maisons mériteraient aujourd'hui un ravalement.

Gustave Fache (1879-1932), quoique plus éclectique dans ses créations, s'est aussi essayé à l'Art nouveau. La maison la plus aboutie, sur plan, se situe 102 rue de la Bouverie (1906). Par souci d'économie certainement, les propriétaires n'ont pas parachevé les sgraffites des allèges et tympans des fenêtres supérieures.



Pharmacie La Fraternelle © M. Remy

Les arcs rampants des baies du salon offrent un très bel effet asymétrique. Pointons encore « La tourelle », 29-31 Petite rue, dont les fresques de faïences, signées Désiré Delgutte et placées sous la corniche, évoquent le lin, de la culture au tissage. Les prolongements de consoles, en fer forgé ouvragé, sont clairement Art nouveau. Terminons cette évocation par un trait de patrimoine mobilier. La villa « Marcelle et Achille », 20 rue du Beau Chêne, construite en 1905 et démolie en 1970, était garnie de meubles Art nouveau provenant de l'entreprise De Coene de Courtrai.

De nombreuses habitations mouscronnoises arborent encore d'intéressants détails Art nouveau : une fenêtre, un balcon, un sgraffite, un linteau, un soupirail... parce qu'en province, on s'est consacré au style de façon économe. Comment ne pas déplorer dès lors la disparition de la plus belle façade locale signée Martial Rémi (1879-1938) : celle de la pharmacie « La Fraternelle ». Inspirée de la maison du peuple libéral « Help U zelve » d'Anvers, elle a embelli la rue de Tourcoing de façon éphémère, de 1923 à 1958, subissant la loi de la démolition à une époque où l'Art nouveau faisait désuet ! Mais, il n'est pas improbable que demain encore, malgré la reconnaissance du style, des témoins disparaissent malencontreusement du paysage mouscronnois.

Véronique VAN DE VOORDE

Infos et vente des publications :

Regards et Paroles d'architectures [1998 – 88 pages],
Petit vocabulaire illustré d'architecture domestique mouscronnoise (1750-1850) à l'usage du passant [2001 – 96 pages], articles *Le Courrier Mouscron* : parution tous les premiers lundis du mois.

Au Musée de Folklore
3 rue des Brasseurs
7700 MOUSCRON
Tél. : +32 (0)56 / 86 04 66
musee.folklore@mouscron.be
www.mouscron.be/musee

À Verviers, des jeunes au secours du patrimoine !

C'est en découvrant à travers un article de presse l'état de délabrement de certains éléments du patrimoine verviétois qu'un professeur de l'Institut Don Bosco de Verviers a eu une idée pour le moins originale ! Il a décidé de consacrer les deux jours d'atelier de sa classe de 7^e

professionnelle à la restauration de ce patrimoine. En parfait accord avec la Ville, la vingtaine d'élèves travaillent, entre autres, à la réparation de l'escalier du grand cimetière ainsi qu'au rejointoiement du mur de soutènement aux alentours de l'église Saint-Roch à Theux.

Cette initiative remporte manifestement un franc succès auprès des élèves qui sont très fiers de contribuer à la sauvegarde du patrimoine. Pour preuve : la section ne désemplit pas ces dernières années.

En route vers un éventuel décret portant reconnaissance et subventionnement des cercles d'histoire en Communauté française Wallonie-Bruxelles ?

Le 21 février à Namur s'est réuni le 2^e séminaire de réflexion (le 1^{er} avait eu lieu à Namur le 29 novembre 2008) en vue de l'établissement d'un décret portant reconnaissance et subventionnement des cercles d'histoire et d'archéologie par la Communauté française. Cette réunion a rassemblé plus de 35 personnes représentant autant de sociétés d'histoire de Wallonie et de Bruxelles. Elle a eu lieu sous la double houlette de Patrice Darteville, directeur du Service général du patrimoine culturel et des arts plastiques de la Communauté française (CFWB), et Jacques Toussaint, conservateur des Musées namurois et président de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique. Pour rappel, l'ACFHAB a été fondée en 1978 pour prendre le relais de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique et ainsi assurer l'organisation quadriennale du Congrès, ce qui fut fait à Comines en 1980, à Nivelles en 1984, à Namur en 1988, à Liège en 1992, à Herbeumont en 1996, à Mons en 2000, à Ottignies-Louvain-la-Neuve en 2004.

Il s'agit de la deuxième suite de l'intervention de M. Patrice Darteville lors de la séance de clôture du 8^e Congrès de l'ACFHAB qui s'est tenu à Namur fin août 2008. À la fin de celui-ci, M. Jacques Toussaint était devenu le président de l'ACFHAB. Dans son discours, M. Darteville s'était interrogé sur « Pouvoirs publics et Sociétés archéologiques » dans le droit fil de la situation qu'a révélée l'application du décret sur les musées, par lequel nombre de sociétés sont déjà concernées peu ou prou et à divers titres.

Afin de déblayer le terrain, une 1^{re} réunion a eu lieu à Namur le 29 novembre 2008. Là, les représentants de 26 cercles wallons et bruxellois ont pu démontrer à M. Darteville que la situation de chaque cercle était quasi particulière et surtout multiforme. En effet, sont concernés le patrimoine immobilier (domaine de la Région wallonne), la question de la propriété ou de l'usage de locaux (où les communes interviennent souvent), le patrimoine mobilier (domaine spécifique de la CFWB), notamment à travers les collections des musées (qui dispose depuis peu d'un décret propre), mais aussi la possession de fonds d'archives, ou encore de bibliothèques scientifiques, sans oublier la réalisation et la vente de publications (livres, revues, etc.), ainsi que les animations

et les diffusions réalisées par les cercles (qui relèvent du secteur Éducation permanente de la CFWB).

Au menu de la réunion du 21 février, précédée d'un conseil d'administration de l'ACFHAB, étaient inscrits les points suivants : définir ce qu'est une société ; fixer les conditions générales de reconnaissance ; déterminer les axes de reconnaissance (4 axes sont proposés : conservation-collections, recherche, publication, animation-diffusion) ; énumérer les critères de reconnaissance par axe ; envisager la typologie de la subvention et son montant ; mettre sur pied l'instance de reconnaissance ; coordonner l'action entre les régions.

Ce copieux ordre du jour a bien été assimilé par les participants qui n'ont souhaité avoir des explications que sur quelques points suscitant les interrogations de certains. C'est ainsi qu'en vrac, il a été dit que l'éventuel futur décret a pour but la consolidation et le développement des cercles, et non pas un quelconque contrôle des associations, bien illusoire en l'occurrence ; qu'il s'appliquerait tant aux asbl qu'aux associations de fait ; que la description que l'on peut faire d'un cercle « idéal » ne doit pas être comprise comme une liste de conditions *sine qua non* de reconnaissance, l'encadrement ne portant que sur les formes des opérateurs culturels ; que la composition de l'instance de reconnaissance n'est pas définitive et doit encore être discutée, notamment en ce qui concerne les nécessités qu'impose le Pacte culturel ; que cette instance devra prendre position à partir de multiples critères qui ne pourront pas être univoques. La typologie des subventionnements possibles a aussi été abordée : là encore, le décret devra envisager une multiplicité de possibilités.

Il a aussi été question de vocabulaire : à la question d'un nouvel intitulé (« sauvegarde, étude et promotion du patrimoine historique et culturel », par exemple), le professeur Jean-Marie Cauchies a rappelé avec pertinence que l'expression « sociétés ou cercles d'histoire et d'archéologie » exprime clairement ce dont s'occupent nos associations : l'histoire et l'archéologie, deux sciences dont l'objet est l'étude du passé des hommes. Dès lors, que chacun fasse l'effort d'abandonner les expressions

« sociétés ou cercles historiques ou archéologiques » qui ont une connotation passéiste, voire péjorative, dont les sociétés et les cercles se passeraient bien.

M. Darteville a rappelé également la menace que fait peser sur de nombreuses sociétés la taxe compensatoire de 0,17 % sur la valeur vénale des collections propriétés de ces sociétés. Les cercles ont donc besoin de s'associer et de s'offrir une visibilité, au moins nécessaire pour parer à ce « coût » qui pourrait mettre en péril la viabilité de certains d'entre eux.

Mais l'annonce principale de M. Darteville, c'est que la CFWB va financer une étude que réalisera une société privée en vue d'obtenir un « portrait des cercles » sur base d'un questionnaire à but statistique. Il va de soi que les cercles devraient être associés au comité de pilotage de cette étude. Il a invité tous les cercles à répondre scrupuleusement au questionnaire qui leur sera envoyé dans les mois à venir. L'étude statistique souhaitée n'en sera que plus étoffée et réaliste.

C'est ici que se fait sentir la nécessité de mettre en place un réseau des cercles par tout moyen disponible et notamment un site Internet. L'ACFHAB devrait être le point nodal où toutes les informations relatives aux sociétés existantes, disparues ou en cours de formation, doivent parvenir le plus rapidement possible. Chacune d'entre elles doit pouvoir apporter sa contribution au « portrait » statistique qui va être élaboré. Le moment a donc été important pour tous les cercles de Wallonie et de Bruxelles : leur empreinte dans le paysage culturel pourrait être reconnue par les pouvoirs publics, avec au bout du chemin, la possibilité d'un subventionnement, peut-être pas idéal, mais au moins plus facile.

M. Darteville a clôturé la séance en donnant un calendrier prévisionnel. Premiers effets du marché public relatif à l'étude « portrait des cercles » dès mai dernier : les cercles ont été questionnés entre juillet et septembre 2009 de telle façon que l'étude soit achevée début novembre. Les résultats devraient être communiqués au début de 2010. Dans la foulée, si tout se passe bien, une décision sur un texte de décret pourrait survenir fin 2010-début 2011.

Claude DEPAUW

Le Vieux-Liège



Le Centre de la Paix-Dieu

BELGIË - BELGIQUE

P.B./P.P.

B - 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501411

TRIMESTRIEL - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2009 - N° 35 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

La princesse Claire et ses enfants en visite au Centre de la Paix-Dieu

Exceptionnellement cette année, le Centre de la Paix-Dieu a ouvert ses portes dans le cadre des Journées du Patrimoine. Comme lors des journées portes ouvertes de 2008 et de 2007, la manifestation a remporté un vif succès puisque, les samedi 12 et dimanche 13 septembre, plus de 1.200 visiteurs ont ainsi franchi l'entrée du site. Ce fut pour beaucoup l'occasion de découvrir, ou redécouvrir, dans le cadre de ces journées dédiées à la modernité, l'intégration d'éléments contemporains sur ce site historique ainsi que les différentes activités qui s'y développent. Pour l'occasion, pas moins de 29 exposants le samedi et 40 le dimanche étaient rassemblés, attestant de la diversité des métiers liés à la conservation et la restauration du patrimoine bâti. Grâce à des ateliers découverts et à des stands interactifs, petits et grands ont pu s'initier à différentes techniques. Des visites guidées du site étaient également au programme des deux journées, de même que la désormais traditionnelle dégustation de la bière de la Paix-Dieu dans une ambiance musicale.



La princesse Claire entourée (de gauche à droite) par Michel Forêt, Jean-Michel Javaux et Freddy Joris.
Photo Guy Focant © SPW

La journée du dimanche a été marquée par la présence de la princesse Claire de Belgique, accompagnée de ses trois enfants. Sa visite a débuté par la remise des Prix du mémoire de fin d'études aux deux lauréates, Anne Guillaume et Jehanne Seghers, félicitées également par le Professeur Hugues Wilquin, Président du comité de gestion du master complémentaire, et Anne Kestens, Secrétaire générale d'Europa Nostra Belgium. Durant la visite des bâtiments, la princesse s'est ensuite montrée très intéressée par les différentes activités du Centre. Elle s'est longuement entretenue avec les nombreux artisans et spécialistes venus présenter leur savoir-faire, posant à chacun plusieurs questions relatives à leur métier, leurs techniques, leurs chantiers...

Pendant ce temps, comme les autres enfants présents sur le site, la princesse Louise et les princes Aymeric et Nicolas ont pu s'initier à différentes techniques avec l'aide des animatrices Ingrid Boxus et Muriel de Potter. Avec Sophie Latiers, peintre en décor, ils ont ainsi découvert la peinture à l'œuf. Ils se sont ensuite attelés à un relooking des moniales à l'aide d'un dessin réalisé par l'impression de matériaux de construction de différentes textures. Rejoints par leur maman, ils ont pu réaliser un petit chevalet en bois, aidés par Dominique Gustin, formateur-menuisier, avant de créer une petite mosaïque sous l'œil attentif de Françoise Lombaers, restauratrice et créatrice de mosaïques, de granito et de rocailles de ciment.



La princesse Claire et ses trois enfants en train de fabriquer un cheval.
Photo Guy Focant © SPW

Arrivé par surprise, le prince Laurent s'est dit très sensible à la problématique de l'accès des artisans et des petites entreprises dans les marchés publics de restauration de bâtiments et a souligné l'importance d'un Centre comme celui de la Paix-Dieu. De son côté, la princesse Claire se disait enchantée de sa visite et envisageait d'inscrire la princesse Louise à un prochain stage d'été « Compagnons en herbe ».



La princesse Louise découvrant la peinture à l'œuf.
Photo Guy Focant © SPW

Troisième journée « Chantiers Ouverts » : l'entreprise Bajart SA au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu »

Grand succès pour la troisième journée Chantiers Ouverts organisée par la Confédération de la Construction : près de 60.000 visiteurs se sont rendus dans les 130 chantiers ouverts au public, le dimanche 10 mai 2009.

Partenaire de l'opération depuis deux ans, l'IPW a, à cette occasion, ouvert au grand public deux chantiers en cours sur le site de l'ancienne Abbaye de la Paix-Dieu à Amay. Ces deux chantiers sont exécutés par l'entreprise Bajart SA de Floreffe. Dans le cadre du chantier de l'ancien colombier, les visiteurs ont eu l'occasion de découvrir une technique particulière de stabilisation des fondations, les jets grouting ; sur le chantier de l'aménagement des terrasses, au nord du site, ce sont les techniques de restauration



des maçonneries de moellons des murs de clôture qui étaient présentées.

Tant le personnel de l'entreprise que celui de l'IPW se sont mobilisés pour animer plusieurs activités à destination des petits et des plus grands : réalisation de petites girouettes, atelier de peinture, démonstration d'un tailleur de pierre sélectionné pour représenter la Belgique au Mondial des métiers, manipulation réelle d'une mini grue de chantier et même dégustation de la bière de la Paix-Dieu.

À travers cette initiative, la Confédération de la Construction vise à sensibiliser les jeunes et leurs parents aux métiers de la construction, et à les orienter vers une formation dans ce domaine. L'IPW soutient activement ces initiatives. Comme le rappelle la Confédération : « crise ou pas crise, le secteur est toujours à la recherche de travailleurs qualifiés ».

Un formateur de la Paix-Dieu au Vietnam

Nous l'évoquions dans les précédents numéros de la *Lettre du Patrimoine*, dans le cadre de la coopération Vietnam – Wallonie/Bruxelles 2007-2009, l'IPW participe à un projet de perfectionnement des responsables du patrimoine culturel vietnamien. Du 20 au 28 août, Pascal Lemlyn, architecte, charpentier, formateur à la Paix-Dieu, a effectué une mission dans la Province de Hué, en vue de réaliser l'étude de faisabilité d'un chantier-école pour la restauration d'une maison-jardin (Nhà Ruong) dans le village de potiers de Phuoc Tich. La demande du partenaire vietnamien (VICAS) portait plus précisément sur la réalisation d'un diagnostic des différents bâtiments du village et l'établissement d'un inventaire des moyens d'exécution locaux ; sur le choix d'une des maisons du village dans le but d'en faire un exemple concret d'une démarche de restauration ; sur l'analyse du contexte architectural et les propositions d'intégration de nouvelles fonctions dans les bâtiments ; sur la définition d'une philosophie de restauration et d'une procédure d'organisation d'un chantier-école.



Au cours de la mission, Pascal Lemlyn a eu l'occasion de visiter de nombreux bâtiments restaurés, d'entrer en contact avec des artisans – il existe à côté de Phuoc Tich un village de charpentiers – et de découvrir leurs ateliers et leurs techniques de restauration. Il ressort de ces rencontres que le Vietnam se trouve à une époque charnière. Le contraste entre traditions et modernité est flagrant et pose la question suivante : Que garder de la tradition et jusqu'où aller dans les nouvelles technologies ? La volonté des partenaires vietnamiens est de restaurer plus vite et moins cher. Ils disposent de moyens techniques contemporains notamment à travers l'utilisation d'un outillage de plus en plus performant et de certains produits comme la résine époxy. De leurs traditions, les charpentiers vietnamiens retirent un savoir-faire et une qualité de travail indéniables. Ils restaurent à l'identique l'ossature en bois, composante majeure de la Nhà Ruong (maison-jardin).

Autrefois, ces maisons étaient érigées traditionnellement par la classe aisée, suivant des principes immuables de formes, proportions et dimensions issus de concepts très stricts. La richesse des sculptures des pièces de charpente témoigne encore du passé prospère des propriétaires. La maison était principalement dédiée au culte des ancêtres, les autres fonctions étaient abritées dans une annexe, en étroite relation avec le jardin. La prospérité disparue, des fonctions secondaires ont progressivement intégré le corps principal ou le jardin. Il s'agit donc d'adapter ces maisons à la vie moderne tout en tenant compte de l'impact de ces nouvelles fonctions sur l'organisation du village (égouts, traitement des déchets, installations électriques, voies de communication...). La plupart de ces



maisons – dont certaines sont toujours habitées – sont dans un état de dégradation très avancé. Il est donc urgent de prendre des mesures conservatoires pour la plupart d'entre elles afin de pouvoir établir le choix de la maison à restaurer prioritairement sur des critères plus réfléchis.

La poursuite de cette coopération fait l'objet d'un nouveau projet de 3 ans (2010-2012), intitulé « Préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel et valorisation touristique du village de poterie ancienne de Phuoc-Tich (province de Hué) / expérience pilote au départ de la restauration d'une maison-jardin et de la revalorisation d'une technique ancestrale de poterie », qui sera soumis lors de la prochaine commission mixte. L'IPW a été identifié comme chef de file de ce projet et devrait travailler avec d'autres partenaires de Wallonie-Bruxelles déjà actifs au Vietnam comme l'Institut Arthur Haulot (pour la valorisation touristique), le Professeur André Nayer de l'ULB (pour les questions juridiques) et le Musée de Mariemont (pour les questions liées à la poterie).

Anne-Françoise CANNELLA
et Pascal LEMLYN

2008-2009 : grand succès pour les stages

Après un bilan exceptionnel pour les stages en 2007-2008, le Centre de la Paix-Dieu poursuit sur sa lancée. 45 stages à destination des professionnels du secteur de la construction et du patrimoine ont ainsi été organisés, soit 17.160 heures de formation assurées par 40 formateurs pour 387 stagiaires – 323 personnes différentes ayant suivi une ou plusieurs formations – avec une moyenne de 9 stagiaires par formation, dont 36% sont des artisans et des ouvriers, le reste du public étant constitué d'architectes, de gestionnaires de dossiers dans les administrations, d'étudiants et de demandeurs d'emploi.

Outre les stages dits classiques, le Centre a continué à organiser des formations spécialisées sur mesure pour des entreprises de construction, des asbl actives dans le secteur du patrimoine, et des communes, parfois en association avec une école, cette dernière formule s'étant révélée particulièrement intéressante. Le

concept de chantier-école en module court pour les écoles techniques et professionnelles s'est également développé et a connu un franc succès. La collaboration avec l'Association des Compagnons du Devoir, dans le cadre d'un projet européen Leonardo, s'est poursuivie et a permis d'accueillir 3 groupes, soit 45 apprentis compagnons tailleurs de pierre et couvreurs.

Ce bilan positif est dû au travail dynamique de la responsable des stages, Annick Piron, et de son équipe, plus particulièrement Frédéric Praillet, technicien, Isabelle Halleux, secrétaire et Sophie Bourland, assistante administrative qui a aujourd'hui rejoint la cellule communication de l'IPW à Namur mais qui est remplacée par Stéphane Ligot. Les compétences, la disponibilité et l'enthousiasme de nos formateurs – dont le staff se diversifie et s'enrichit – contribuent également à ce succès. Le Centre de la Paix-Dieu inscrit son action dans l'esprit décrit



par Otto Kapfinger, architecte autrichien, qui écrit : « Le maintien d'une tradition exige la transmission de la flamme et non la conservation des cendres ».

Pour cette nouvelle année académique, le Centre des métiers du patrimoine de l'IPW s'associe à plusieurs partenaires dont la CCW, le Forem Formation et l'IFAPME en vue d'améliorer encore l'offre de formation pour répondre davantage aux besoins du secteur de la construction et du patrimoine.

Suite et presque fin des formations sur le chantier de l'ancienne Assemblée territoriale du Fleuve à Saint-Louis du Sénégal

L'avant dernière ligne droite... pour ce projet de coopération bilatérale entre le Sénégal et la Région wallonne entamé depuis 2003. Un travail laborieux parsemé de quelques embûches a permis d'atteindre le résultat attendu : une superbe restauration d'un bâtiment emblématique de l'île de Saint-Louis qui, rappelons-le, est classé Patrimoine mondial de l'Unesco. Mais le chantier n'est pas encore terminé. Durant les mois d'avril et mai, trois des formateurs du Centre des métiers du patrimoine, accompagnés d'Annick Piron et d'une équipe de Télétourisme se sont rendus à Saint-Louis pour continuer à former, expertiser et accompagner les stagiaires, l'entreprise et l'architecte Vincent Duvigneaud.

L'IPW, via son Centre des métiers du patrimoine, est un partenaire privilégié dans le cadre de cet accord de coopération. En effet, depuis avril 2003, après une mission préparatoire, sept missions de formations, d'expertises et d'accompagnement ont été organisées pour plus de 170 Sénégalais d'horizons divers, qu'ils soient artisans, architectes, agents administratifs...

Ces formations, principalement dans le secteur de la chaux, de la menuiserie, de la ferronnerie et de la pathologie des termites et de l'humidité, ont été dispensées avec maîtrise, patience et toujours le même enthousiasme par plusieurs de nos formateurs.

Jacques de Pierpont, spécialiste de la chaux, est donc parti en avril-mai dernier durant trois semaines pour une formation sur les enduits et les peintures à la chaux. Plusieurs catastrophes ont ainsi pu être évitées de justesse ! Les peintres appliquaient une peinture au latex sur les enduits anciens et nouveaux à la chaux – un non-sens dira notre formateur. Certaines mises en œuvre n'étaient pas respectées, telles que la protection à l'ensoleillement, le temps de fabrication de la chaux, l'humidification correcte du support...

Au terme des trois semaines, l'objectif de la formation était atteint puisque les stagiaires sénégalais avaient acquis une bonne connaissance et les bons réflexes.

De plus, les décideurs – présents à la semaine de formation – sont désormais convaincus de l'intérêt de l'utilisation de la chaux et encouragent l'utilisation des mortiers de chaux pour les chantiers de la ville de Saint-Louis.

Laurent Rochus, menuisier, a quant à lui partagé son savoir-faire pendant deux semaines. Pour la première fois en mission à l'étranger pour l'IPW, il a réalisé un travail gigantesque grâce à sa capacité d'adaptation. Une équipe – nouvelle sur le chantier – de trois menuisiers a ainsi pu être formée à la restauration du lambris en bois de l'escalier principal. La technique des greffes, la compatibilité des différentes essences, les collages, le débitage ont été abordés, permettant à cette équipe de voler de ses propres ailes pour les travaux encore à exécuter dans le cadre de ce chantier.

Caroline Pholien, peintre en décor du patrimoine, est arrivée un peu plus tard pour une durée de quatre semaines. Son objectif : la mise en peinture du magnifique plafond à caissons – carte de visite du bâtiment –, des pilastres et des portes de la salle principale du bâtiment, futur salle du conseil Régional de Saint-Louis. Malgré des manquements de la part de certains menuisiers, la formatrice a réussi à sensibiliser l'ensemble de l'équipe du chantier et plus particulièrement les deux peintres, à une exécution du travail dans les règles de l'art, pour une restauration la plus exemplaire et la plus durable possible.

Tout ce travail a été suivi, durant huit jours, par une équipe de Télétourisme, sous la houlette de Guy Lemaire, producteur et présentateur de cette émission. Les séquences réalisées ont été diffusées sur les chaînes de la RTBF et TV5 Monde dans le courant du mois d'août. Elles ont permis de mettre en évidence les différentes facettes de ce beau projet et l'implication des nombreuses personnes qui y ont collaboré. Le bâtiment de l'Ancienne Assemblée territoriale du Fleuve restauré sera inauguré dans le courant du mois de décembre 2009. Nous ne manquerons pas de vous présenter des images du résultat final dans une prochaine *Lettre du Patrimoine*.



Le partenariat avec l'Association des Compagnons du Devoir continue

Du lundi 15 juin au vendredi 3 juillet, le Centre a accueilli seize apprentis et deux accompagnateurs couvreurs du CFA de Dijon (département Côte-d'Or – France). La formation théorique était consacrée à l'étude des couvertures en Belgique, à la problématique de la restauration et de la conservation des couvertures en ardoises ainsi qu'à la réalisation d'une maquette par la technique traditionnelle de la pose d'ardoises.

Plusieurs visites de sites intéressants, notamment au Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert, ont alimenté leurs connaissances

et leur ont permis de mieux appréhender le savoir-faire wallon. C'est également au Fourneau Saint-Michel que, pendant deux semaines, ces jeunes ont pu pratiquer nos techniques traditionnelles sur un chantier d'envergure par le démontage partiel et le remontage d'une ancienne couverture en tuiles romaines.

Accompagnés d'un couvreur chevronné, André Brackman, les apprentis ont mené à bien ce chantier de restauration, réalisant les moindres détails et finitions que demande ce type de couverture. Dans le même temps, les apprentis ont eu le privilège de participer

au chantier de restauration de l'église de Durbuy mené par l'entreprise de Michel Lesenfants. Intervenir sur ce clocher emblématique leur a laissé un souvenir impérissable et a permis un apprentissage accéléré.

Une fois encore, l'expérience s'est révélée enrichissante, tant pour les apprentis et leurs accompagnateurs, que pour les formateurs et toute l'équipe de la Paix-Dieu. Le CFA de Dijon souhaite revenir l'année prochaine avec de nouveaux apprentis. Qu'il soit le bienvenu au Centre des métiers du patrimoine.



De concours en concours...

Vous vous souvenez ? Le prix Europa Nostra décerné aux classes d'éveil dans la cathédrale de Durham ? Son aspect de petite ville indépendante avec ses monuments stylisés disposés sur un cercle traversé par les eaux ? Installé sur la cheminée du bureau des deux formatrices de la cellule pédagogique du Centre des métiers, il leur a soufflé une belle idée qui, le moment venu, a pu être concrétisée. C'était en juin dernier, pour une classe d'éveil spécialement imaginée



pour les lauréats d'un concours organisé communément par les dirigeants d'Europa Nostra Belgium, les institutions flamandes du secteur du patrimoine et l'IPW.

Avec les formatrices, un menuisier et une tailleur de pierre, les enfants de Kessel-Lo ont découvert le site de l'ancienne abbaye et ses bâtiments pour ensuite en réaliser, inspirée par le prix Europa Nostra, la maquette synthétique en bois et en pierre.

Des stages d'été pour enfants à la Paix-Dieu

Tiens, un arbre remarquable, c'est quoi ? Et un jardin médiéval dans le cloître d'une abbaye ?

S'intéresser à la nature, l'observer, la protéger, la conserver et parfois même la classer... tel a été le sujet du stage d'été organisé à la Paix-Dieu fin août 2009.

Grâce à l'observation détaillée des arbres, leurs expérimentations tactiles et l'analyse de documents historiques des jardins de la Paix-Dieu, les jeunes Compagnons se sont

lancés dans la réalisation d'un arbre creux au moyen des techniques spécifiques de cimenterie et de taille d'ardoises. Au pied de l'arbre réalisé, de petits jardins carrés imaginaires habillent l'ancien cloître de l'abbaye cistercienne.

Maniant le pinceau, la truelle, les seaux de ciment et la taille délicate de l'ardoise, les jeunes Compagnons ont œuvré à la retranscription de la nature observée en y ajoutant leur touche personnelle d'artiste/artisan, touche remplie de poésie.



Les toits de l'Europe II : vernissage et « Carnet du Patrimoine »

Le projet « toits de l'Europe II » s'est clôturé en 2009 par une exposition prestigieuse dans la remarquable salle des peintures de la Cité de l'Architecture (Palais de Chaillot, Paris, du 8 juillet au 8 septembre). Pour illustrer le travail du charpentier, celui des précurseurs de la recherche dans le domaine des charpentes anciennes et le travail des chercheurs aujourd'hui, une très belle exposition avait été conçue

par les différents partenaires du projet et mise en scène par l'architecte Louis Schockert. Dix-sept maquettes de toitures à deux versants – dont trois réalisées par Dominique Gustin, formateur menuisier à la Paix-Dieu –, représentant huit pays européens, étaient également présentées. L'exposition, qui devrait être accueillie prochainement à la Paix-Dieu, a été conçue pour être itinérante.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Patrick Hoffsummer (phoffsummer@ulg.ac.be).

Dans le même esprit, l'IPW a consacré un « Carnet du patrimoine » qui rassemble les articles traitant des principaux thèmes abordés lors des différents workshops « Toits de l'Europe II » en 2008 et 2009 (cf. encart Publications et Manifestations).

Programme des stages

Voici la liste des stages qui se dérouleront entre novembre 2009 et février 2010.

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du Patrimoine.

Le programme complet, les dates des stages et tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus au Centre de la Paix-Dieu et sont également disponibles sur le site internet : www.paixdieu.be.

Centre des métiers du Patrimoine
Rue Paix-Dieu, 1b
4540 – AMAY
Tél. : +32 (0)85 / 41 03 50
Fax : +32 (0)85 / 41 03 80
info@paixdieu.be

N°	Stages	Dates	Modules		Application
			Théorie générale	Théorie spécifique	
3	Les monuments funéraires	4 novembre 2009 et 12, 13, 17 et 18 novembre 2009	*	*	
4	La chaux – un matériau et ses diverses utilisations	A : 4, 18, 19, 24, 25, 27 novembre 2009 B : 1 ^{er} , 3, 4, 9, 10 et 12 février 2010	*	*	
5	Tailles et finitions des pierres	4, 16, 17, 18, 19 et 20 novembre 2009	*	*	*
6	Restauration de charpente en bois	2, 3, 4, 8, 9 et 10 décembre 2009	*	*	*
7	Dorure et métallisation à la feuille (1 ^{er} cycle)	2, 7, 8, 9, 10 et 11 décembre 2009	*	*	*
8	La stabilité des monuments anciens – méthode d'approche	2, 9, 10 et 11 décembre 2009	*	*	*
9	Dorure – technique de la réparation – perfectionnement (2 ^e cycle)	11, 12, 13, 14 et 15 janvier 2010		*	*
10	Tracé des escaliers (pierre, bois, béton, métal...)	2 décembre 2009 20, 21 et 22 janvier 2010	*	*	
11	Enduit traditionnel sur murs et plafonds	2 décembre 2009 25, 26, 27 et 29 janvier 2010	*	*	*
12	Tracé de la charpente – « l'Art du trait »	2 décembre 2009 25, 26, 27, 28 et 29 janvier 2010			
13	Charpente en bois – les escaliers (1 ^{er} cycle)	1, 8, 9, 10, 11 et 12 février 2010	*	*	*
14	Dorure – les patines (3 ^e cycle)	22, 23, 24, 25 et 26 février 2010		*	*
15	Balcons en pierre et garde-corps	1 ^{er} , 23, 24 et 25 février 2010			*

La Machine à Feu de Bernissart (1782)



Après l'exploitation de la veine de charbon dite de Blaton, située dans la plaine de ce village et le Bois de Bon-Secours, dans les années 1757 à 1780, la Compagnie des Mines d'Anzin, fondée à l'initiative du duc de Croÿ, décida d'une dernière tentative de recherche en territoire autrichien des veines de charbon du Westphalien inférieur, présentes à Condé. C'est donc au bout de l'actuelle rue des Iguanodons, à quelques centaines de mètres de la frontière française, que fut foncée en 1781 la dernière fosse de cette époque préindustrielle. Pour contrer les abondantes venues d'eau, l'ingénieur Corbisier fit remonter, en 1782, la machine à feu du type *Newcomen* utilisée précédemment dans le Bois.

La Régie de la Compagnie autorisa les recherches jusqu'en 1783, année où elle décréta l'arrêt du creusement : arrivé à la profondeur d'environ 36 mètres, l'ingénieur

poursuivit le sondage pour parvenir, en vain, au terrain houiller. Le matériel fut démonté et le bâtiment transformé en habitation pour la famille Canivez, famille de mineurs et de gardes-chasse. Il fut occupé jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, puis laissé à l'abandon pour devenir, de nos jours, une ruine. Le paradoxe : si les recherches avaient abouti, le bâtiment aurait été la victime de la réussite car il aurait probablement été rasé par la suite pour faire place aux bâtiments modernes d'extraction. Il reste néanmoins le dernier bâtiment minier de « pompe à feu » en Europe continentale, témoin de l'exploitation préindustrielle du charbon.

L'installation d'une Commission locale de Développement rural dès 1999 fut l'élément déclencheur pour la remise en valeur de la construction, impliquant d'abord son sauvetage. Dans le cadre de l'opération *Planarch*, un décapage superficiel, en mars 2002, permit la découverte d'une descenderie pavée près du pignon oriental et de la tête, comblée, du puits quadrangulaire de 1,80 m de côté, à environ deux mètres du pignon opposé. Une procédure de classement avait été introduite auprès de la Commission des Monuments et Sites mais elle n'aboutit pas car nous ne pouvions répondre à la condition *sine qua non* de la future affectation.

Les recherches sur la « machine à feu » s'intégrèrent dans un programme de consultation d'archives et de prospection sur le terrain mené par des amateurs d'histoire locale aidés par des animateurs de la Fondation rurale de Wallonie, pour aboutir à la création d'un circuit d'interprétation « Sur les traces du Diamant noir », inauguré à la Sainte-Barbe 2004, ainsi qu'à des balades commentées dont elles constituent le point

d'orgue, sans oublier plusieurs publications (Delguste B., Evrard E., Letor A., Pacyna D., 2003. Bernissart/Bernissart : la « Maison Canivet », un témoin préindustriel menacé. *Chroniques de l'Archéologie wallonne*, p.52-53 ; Delguste B., 2006. « Les origines de la « maison Canivet ». *Mercuriale*, 9, *Mélanges XV*, p. 7-12).

Les choses s'accéléraient fin 2005 quand la commune de Bernissart devint, après beaucoup de vicissitudes, propriétaire du bâtiment et des terrains voisins. Une étude du bâti fut demandée à un spécialiste du domaine, l'architecte et archéologue Jean-Louis Vanden Eynde. Ce dernier basa son travail sur la comparaison des restes du bâtiment et les études figurant dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert et dans les archives de la Compagnie d'Anzin au Centre historique minier de Lewarde. Il remit son travail à l'administration communale en juillet 2006, soit trop tard pour que les autorités communales en place à cette époque puissent encore prendre une décision pour des travaux importants tels que la réhabilitation du bâtiment.

Comme le projet de classement avait échoué et que les diverses tentatives pour obtenir des subsides tardaient franchement à aboutir, le nouveau Conseil communal décida de jouer cavalier seul en choisissant de procéder sur fonds propres aux travaux prévus par l'architecte. Entre-temps, près de deux ans avaient passé et le bâtiment avait subi l'attaque d'une tempête qui avait abattu une partie de pignon tandis que les prix dans la construction n'avaient pas cessé d'augmenter. En décembre 2008, la décision de passer à l'adjudication a été prise pour la réalisation des travaux de réhabilitation le plus tôt possible dans le courant de 2009.

L'exécution de ceux-ci ne peut se concevoir que dans la perspective d'une affectation future. Les cellules grises locales bouillonnent dans ce sens et il semblerait que l'on s'oriente vers un lieu de rencontre intégré dans un espace vert d'évocation de cette époque préindustrielle, incluant la présentation de reproductions de matériel d'époque (treuils, manèges, machines, etc.).

Bernard DELGUSTE

Recensement des murs en pierre sèche : besoin de vous !

Depuis le printemps 2007, l'asbl Qualité-Village-Wallonie collecte des informations sur les murs en pierre sèche présents en Wallonie. Ce recensement a pour premier objectif une meilleure connaissance de ce type d'élément (localisation, technique de construction, nombre). Toujours consciente que la meilleure connaissance du terrain se trouve au sein des villages, Qualité-Village-Wallonie a contacté des responsables d'associations locales et plusieurs ont répondu à notre appel.



Mur à crête à cayaux de Blaton (Bernissart) © QVW

Pour renforcer cette démarche, en juillet 2008, Qualité-Village-Wallonie a signé une convention avec la Fondation rurale de Wallonie. Les résultats en août 2009 : 130 murs inventoriés et environ 75 villages prospectés ou en cours de prospection pour QVW, 23 murs inventoriés à Blaton et environ 25 communes étudiées ou en cours d'étude pour la FRW. C'est bien, mais on peut sans doute faire mieux ! Pratiquement, si vous détectez des murs en pierre sèche dans votre environnement, pourriez-vous les localiser sur une carte et prendre contact avec Qualité-Village-Wallonie ou la Fondation rurale de Wallonie afin qu'un rendez-vous soit fixé sur place pour compléter le tableau d'inventaire et prendre des photos ?

D'avance nous vous remercions pour votre collaboration. Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'adresse : <http://www.qualitevillagewallonie.be> (rubrique Actualités – Archives – Février 2007).

Anne FRANCHIMONT



Mur à appareil cyclopéen à Chokier (Flémalle) © QVW

Contacts :

Qualité-Village-Wallonie : tél. : +32 (0)4 / 379 05 01
contact@qualitevillagewallonie.be

Fondation rurale de Wallonie : tél. : +32 (0)68 / 64 66 29
wallonie.picarde@frw.be

Le Cercle de Recherche et d'Histoire de Saint-Léger en Gaume

La prise de conscience collective en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine est relativement récente dans cette partie de la Gaume marquée par les destructions des deux guerres mondiales, la disparition quasi complète des activités industrielles et artisanales et l'évolution rapide des techniques agricoles.

Rassemblant les villages de Châtillon, Meix-le-Tige et Saint-Léger, la nouvelle entité issue de la fusion de ces anciennes communes est devenue en peu d'années une bourgade essentiellement résidentielle, comptant de nombreux lotissements et délaissant, par le fait même, l'habitat ancien.

La modernisation et la mutation des structures rurales traditionnelles ont provoqué une prise de conscience dans les années 1980. Celle-ci a abouti au classement comme monument de deux immeubles : la chapelle-ermitage de Wachet (XII^e siècle) et son chemin de croix en pierre sculpté par des artisans locaux au début du XX^e siècle, la maison Alice Meny, témoin de l'habitat rural de la fin du XIII^e siècle et rescapée de l'incendie du centre du village lors de la retraite des armées allemandes le 5 septembre 1944. Mais l'impulsion définitive à cette mobilisation en faveur du patrimoine a été donnée par l'enquête menée par Julien Rongvaux auprès des habitants âgés de la commune et publiée dans la collection « Mémoire Collective ».



La roue hydraulique du fourneau David à Châtillon.
Photo P.Dominicy © CRH

L'exposition organisée lors de la publication du livre a donné naissance à une association qui depuis 1993 s'est donné pour tâche de valoriser l'ensemble des documents recueillis, mais aussi d'animer chaque année les Journées du Patrimoine, de publier des chroniques régulières sur tous les sujets abordés et d'organiser, à l'occasion d'anniversaires marquants, des cérémonies ou festivités exceptionnelles.

Depuis plus de quinze ans, le Cercle de Recherche et d'Histoire a apporté à la commune de Saint-Léger une nouvelle motivation en vue de préserver les derniers témoins de son riche passé agricole et industriel. Dernièrement, la roue hydraulique monumentale de l'ancien fourneau David à Châtillon a été placée comme signal d'entrée de village pour montrer à tous que la commune désire rappeler qu'elle n'a pas été au cours de l'histoire qu'une simple cité-dortoir de banlieue !

Guy ALBARRE

Malagne se mouille !

Suite au constat malheureux d'une forte dégradation de la baignoire présente sur les vestiges du corps de logis, Malagne devait agir afin de sauvegarder et de consolider cette zone des thermes privés. En effet, comme certains d'entre vous ont pu le constater, les infiltrations d'eau, le gel, les intempéries, mais aussi des actes de vandalisme n'ont eu de cesse de détériorer cette zone des vestiges.

Le plus visible était certainement la « cuve » de la baignoire qui s'est réduite à force d'érosion et les *tubuli* explosant un par un. Le mortier de tuileau qui recouvrait les parois et conservait l'accroche des *tubuli* avait également disparu. Ceci entraîna dès lors la détérioration des terres cuites formant la maçonnerie interne du mur. Tout ceci ne représentait que la partie visible des détériorations. En effet, les infiltrations d'eau, par l'arrière et sur les têtes de murs, étaient nombreuses, provoquant ainsi l'explosion des joints de maçonnerie et des terres cuites ainsi que l'affaissement du mur arrière.

Suite à ce constat, un dossier fut introduit à la Direction de la Restauration du Patrimoine de la Région wallonne afin de parer à la disparition de ces vestiges. Après un an de suivi administratif, nous avons eu l'autorisation d'effectuer des opérations de « Maintenance d'urgence ». Les travaux actuels sont le résultat de cette démarche.

Avec l'aval de l'archéologue et de l'architecte de Malagne la Gallo-Romaine, les travaux suivants purent être mis en œuvre :

- enlèvement des pilettes, *tubuli*, fragments de baignoire pouvant être sauvés et mis à l'abri des intempéries (référencement complet des pièces prélevées et projet de mise en valeur en vitrine) ;
- restitution des maçonneries et jointoiement « à l'identique » (travail effectué par M. Laurent Theret, maçon professionnel formé à la restauration des « Monuments et sites ») ;

- étanchéité du mur arrière et aménagement de cette zone afin de retenir les terres (projet mis en place à l'aide des conseils de M. Collard, architecte de la Direction de la restauration du Patrimoine).

Nous vous invitons à venir observer les résultats de ces interventions.

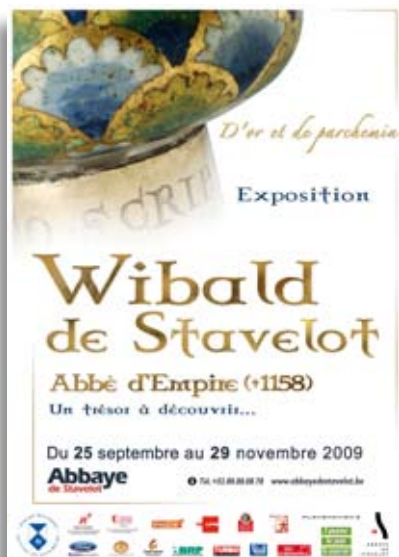
Christian LIMBRÉE, directeur
Raphaël NYS, archéologue
Jean-Martin SANSSEN, architecte



Wibald de Stavelot (†1158), abbé d'Empire – D'or et de parchemin

Exposition à l'Abbaye de Stavelot

En septembre, au terme d'un chantier financé par le Service public de Wallonie et dirigé par Sébastien Mainil pour l'Institut du Patrimoine wallon, l'Abbaye de Stavelot inaugure un tout nouvel espace muséal dans l'aile ouest de son cloître, s'intégrant de façon permanente au musée de la Principauté de Stavelot-Malmedy. Intitulée « D'or et de parchemin », l'exposition met en scène Wibald (1098-1158) et son époque au travers de pièces exceptionnelles : manuscrits originaux, costumes recréés par Isabelle de Borchgrave (artiste-designer bruxelloise) ou encore reconstitution de la sépulture de l'abbé Wibald. Présenté pour la première fois au public, le « nodus » – nœud émaillé de la crosse abbatiale de Wibald – est une pièce maîtresse de cet événement. Découvert par les archéologues dans la tombe de l'abbé, il a été magnifiquement restauré.



Une exceptionnelle découverte archéologique

C'est au début du mois d'octobre 1994 que les archéologues du Centre stavelotain d'archéologie mettent au jour un caveau trapézoïdal devant l'abside de l'abbatiale ottonienne. Dans le caveau, ils découvrent un squelette mal conservé avec, près de l'omoplate gauche, un nœud émaillé provenant d'un bâton pastoral. Le dégagement de deux autres pièces métalliques, la base de la hampe et l'extrémité d'un crosseron, en forme de pomme de pin, confirme l'hypothèse d'une crosse abbatiale. Un travail d'interprétation interdisciplinaire commence alors. L'analyse des ossements, des archives, de l'écriture et de la facture du nodus permet d'attribuer cette tombe à celle de l'abbé Wibald de Stavelot.

Un abbatiat hors du commun

Sous sa direction, l'Abbaye de Stavelot-Malmedy, qui est déjà l'une des plus importantes de l'Empire germanique, connaît son âge d'or. En 1130, Wibald est élu comme supérieur de la communauté. Bien que l'Abbaye de Stavelot-Malmedy soit déjà florissante, Wibald enrichit encore son trésor. Il acquiert de magnifiques retables et conserve les précieuses reliques dans des contenants somptueux, faits d'or, d'argent, de pierres et d'émaux colorés. En 1158, âgé de 60 ans, l'abbé de Stavelot meurt au retour de sa deuxième ambassade à Byzance. Son corps sera rapatrié un an plus tard, par le nouvel abbé de Stavelot, son frère Erlebold, qui fera procéder à son inhumation au centre de l'église abbatiale.



Éléments de la crosse de Wibald
© Ville de Stavelot, Espaces
Tourisme et Culture

Un catalogue et un colloque

Cette manifestation exceptionnelle s'accompagne d'un catalogue d'exposition, composé d'articles scientifiques détaillant quelques-unes des pièces exposées dans l'Espace Wibald. Les 19 et 20 novembre 2009 aura lieu un colloque réunissant nombre de personnalités scientifiques de renommée européenne ; principalement des historiens, des archéologues et des historiens de l'art. Durant ces deux journées, des spécialistes du monde médiéval mosan présenteront les derniers résultats de leurs recherches. Deux visites de sites stavelotains compléteront également cet événement.

AUTOUR DE WIBALD : Colloque « Wibald en questions » les **jeudi 19 novembre** et **vendredi 20 novembre**. Inscription +32 (0)80 / 88 08 78 ou à l'adresse suivante : groupe@abbayedestavelot.be

Informations pratiques

L'exposition est ouverte tous les jours
de 10h à 18h,
du 25 septembre au 29 novembre 2009

Tél. : +32 (0)80 / 88 08 78
www.abbayedestavelot.be

Réouverture du Musée gallo-romain de Tongres

Le Musée gallo-romain de Tongres a créé l'événement le 21 mai dernier lors de sa réouverture au public, après trois années de travaux. Loin de se borner à une simple refonte de salles devenues trop petites, le projet ambitieux qui vient de s'achever a touché le musée dans sa globalité : construction d'un nouveau bâtiment dialoguant davantage avec le tissu urbain, nouvelle scénographie, etc. Le slogan choisi pour cet événement plante d'emblée le décor : « Je suis venu, j'ai vu et j'ai adoré ». Autre clin d'œil à l'Antiquité, une pensée de Marc-Aurèle (« Ce qui suit est toujours lié à ce qui précède ») trône en devise dans le hall précédant les nouvelles salles permanentes.

Avec sa muséographie renouvelée, le Musée gallo-romain entend clairement se positionner parmi les plus grands musées

archéologiques d'Europe. L'équipe en place a donc planché plusieurs années avec le soutien d'experts pour proposer au public d'enrichir ses connaissances au travers d'un parcours de visite convivial, une démarche matérialisée par la création d'ambiances propres aux grands thèmes évoqués et par une optimisation des circulations. La nouvelle scénographie place en effet sans ambiguïté l'homme au cœur du récit historique. Les collections perdent dès lors la primauté pour devenir les clés de lecture de la vie quotidienne des hommes qui ont peuplé le Limbourg de la Préhistoire au Haut Moyen Âge.

Bien que les objets exposés soient plus nombreux que dans l'ancienne présentation, ils ne satureront pas l'espace et donnent au visiteur l'impression d'être le seul acteur de sa découverte, au gré des



différents niveaux de lecture proposés, du simple survol au parcours studieux. De nombreux médias l'aident dans sa progression : mannequins en résine très réalistes, projections vidéos, tables de manipulation... et pour les plus jeunes, des espaces multimédia ludiques et adaptés. Que l'on soit plus ou moins sensible aux choix posés, le nouveau Musée gallo-romain de Tongres ne laisse pas indifférent et compte bien témoigner de son dynamisme au travers de sa nouvelle politique d'expositions temporaires. Le coup d'envoi sera d'ailleurs donné en décembre avec une première exposition centrée sur la personne d'Ambiorix, roi des Éburons.

Exposition à Spa : « Fenêtres de Bruxelles et de Wallonie. Un patrimoine à préserver »

L'exposition proposée aux anciens thermes de Spa du 1^{er} novembre 2009 au 3 janvier 2010 vous invite à découvrir, en l'enrichissant d'un volet plus spécifiquement wallon, une exposition présentée aux Halles Saint-Géry à Bruxelles du 24 avril au 23 août. La manifestation originale, « Fenêtres de Bruxelles. Un patrimoine à préserver », était partie prenante d'une campagne de sensibilisation à la sauvegarde des châssis anciens initiée par le service Info Patrimoine du Centre Urbain et la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale. L'optique de cette

opération était non seulement de présenter les techniques de la menuiserie traditionnelle ou l'évolution de la fenêtre bruxelloise au fil du temps mais également de proposer des solutions concrètes pour conserver ces châssis anciens, tout en les adaptant aux attentes contemporaines en termes de confort et d'économie d'énergie.

La halte spadoise de l'exposition complète l'illustration de cette problématique très actuelle au travers d'exemples choisis parmi le patrimoine local. Ce nouveau volet se veut le résultat d'une collaboration entre

la Ville de Spa, l'Union des Artisans du Patrimoine et les associations de défense du patrimoine de Spa, les concepteurs de l'exposition bruxelloise et surtout l'IPW, par l'intermédiaire, entre autres, du Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine de la Paix-Dieu. Ce dernier accueillera d'ailleurs à l'automne 2010 une seconde halte wallonne d'une exposition qui pourrait en connaître d'autres.

Intéressé ? Contactez Stéphanie Bonato :
+32 (0)81 / 65 48 52 ou
s.bonato@institutdupatrimoine.be

Les activités pédagogiques de l'IPW

Au fil des années, l'Institut du Patrimoine wallon a progressivement développé une série d'activités destinées à la sensibilisation du jeune public au patrimoine qui l'entoure. Depuis le jeu en ligne accessible sur l'ordinateur familial à la maison jusqu'aux formations à la pédagogie du patrimoine, tous les niveaux sont concernés des plus jeunes aux adultes. Cette offre se répartit en activités proposées en semaine, dans le cadre de l'école, comme par exemple les classes d'éveil aux métiers du patrimoine à l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay, mais également en-dehors, le week-end ou durant les vacances, avec, autre exemple, la découverte archéo-ludique de l'Archéoforum de Liège.

Les activités organisées relèvent de la pédagogie de la découverte. Les objectifs fixés sont atteints grâce au vécu et aux

acquis des participants. Le cœur de cette offre est constitué par les sites patrimoniaux qui deviennent les principaux outils pédagogiques de l'apprentissage.

L'accompagnement de chaque activité est assuré par des professionnels du patrimoine, soucieux de partager leurs compétences et expériences.



Devenue conséquente, l'offre pédagogique méritait donc d'être présentée dans une brochure aisément consultable et largement diffusée. Chaque activité fait désormais l'objet d'une fiche descriptive complète reprenant de multiples infos pratiques tels que le public ciblé, le lieu, la description de l'activité proposée et son coût.

Cette brochure de plus de 50 pages est disponible gratuitement sur l'ensemble des sites de l'Institut du Patrimoine wallon et sur simple demande via notre boutique.

Pour recevoir la brochure :

Tél. : +32 (0)81 / 23 07 03

Fax : +32 (0)81 / 65 90 97

publication@institutdupatrimoine.be

« Liège. Les Orgues »

Le 10 septembre dernier s'est déroulée à la Salle philharmonique de Liège une matinée de presse en présence de Michel Firket, Premier Échevin de la Ville de Liège, et de Jean-Pierre Rousseau, Directeur général de l'Orchestre philharmonique de Liège, organisée à l'initiative de l'Organiste Serge Schoonbroodt pour présenter le collectif « Liège. Les Orgues », dont l'objectif est de valoriser activement le patrimoine exceptionnel des orgues de Liège à travers des actions de diffusion et la mise en place d'événements majeurs.

Dans cette perspective, deux supports d'information et de promotion des orgues de Liège ont été réalisés avec l'appui de la Ville de Liège, le premier est un agenda des concerts d'orgues et le second présente de manière synthétique, avec des résumés en anglais, allemand et néerlandais, la diversité et la richesse du patrimoine organistique liégeois.

Toutes les grandes périodes musicales peuvent être abordées à Liège, que ce soit la Renaissance avec l'orgue de Saint-Jacques, installé dans un buffet daté de

1600, la période classique avec l'orgue Le Picard (1737) de l'abbaye des Bénédictines en Avroy, mais aussi, après restauration, l'orgue Robustelly (1769), élève du Picard, dans la chapelle Saint-Roch en Volière. Les orgues de Saint-Barthélemy (1852), en cours de restauration, permettront bientôt d'aborder les prémices du romantisme, dont les œuvres peuvent être, quant à elles, jouées sur l'orgue Merklin-Schütze (1870) de la cathédrale, mais aussi sur l'orgue Schyven (1888) de la Salle philharmonique, le seul orgue de salle en état de marche en Communauté française après sa restauration en 2005. À ce panel s'ajoute encore l'orgue du temple protestant (1977) de la rue Lambert le Bègue, bien adapté pour jouer de la musique allemande, notamment la musique de Bach.

Cette très grande variété d'instruments pourrait, par ailleurs, être complétée par la restauration de quelques autres orgues remarquables, qu'il s'agisse de l'orgue de Saint-Denis, installé dans un buffet de 1589 (!) récemment inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, mais totalement muet, de l'orgue Clerinx

de Saint-Croix (1861) – buffet de 1610 –, de l'orgue Pereboom et Leyser de Sainte-Foy (1877), classé le 2 juin 2009, de l'orgue de l'église Saint-Nicolas en Outremuse, intéressant instrument composite avec des parties des XVIII^e (le positif de dos), XIX^e et même XX^e siècles (éléments provenant de l'orgue du Cinéma Palace à Liège) ou, enfin, le monumental orgue Le Picard, provenant de l'ancienne collégiale Saint-Pierre (détruite en 1811), qui est totalement démonté depuis qu'il a quitté l'église Saint-François de Sales, au Laveu, démolie après le tremblement de terre de 1983.

Bref, un patrimoine méconnu que cette initiative remet avec bonheur en lumière.



Citadelle de Namur. Archéologie, restauration et valorisation de plusieurs éléments fortifiés

La Ville de Namur, en tant que propriétaire de la Citadelle, veille d'une part à développer les potentiels touristique et culturel incontestables que recèle le site par le biais des visites et des animations proposées aux visiteurs et, d'autre part, à assurer la pérennité du site et du monument par leur entretien, leur aménagement et leur restauration.

En ce domaine, la tâche est immense, complexe et ardue. Les projets sont nombreux. Une vision et une programmation à court, moyen et long termes s'imposent. La Ville de Namur y travaille en collaboration avec les Directions de la Protection, de la Restauration et de l'Archéologie du Département du Patrimoine (Service public de Wallonie), tout en s'attelant à la concrétisation de projets de restauration. Actuellement, ces efforts se concentrent sur trois points d'entrée du site : la Porte de Bordial située au pied de l'avenue gravissant le site depuis la Sambre, la Porte de Médiante dont le pont-levis donne accès au chemin de ronde, et les tours Joyeuse et César qui jouxtent l'entrée mosane du site.

La restauration de la Porte de Bordial vise plus particulièrement à rendre à nouveau intelligible la dernière porte de l'enceinte urbaine de Namur, en remettant notamment en valeur le fossé mis au jour entre 2002 et 2007, et en aménageant un cheminement sécurisé et agréable à travers la porte depuis le pied de la Rampe Verte jusqu'à l'Avenue Jean I^{er}. La rénovation de la Porte de Médiante a pour objectifs la sauvegarde de ce monument très dégradé ainsi que la mise en évidence et en valeur de la tour médiévale qui s'y trouve englobée. Il s'agit aussi d'aménager un nouveau point d'observation de la ville depuis la Citadelle en rendant à nouveau accessible la plateforme sommitale. Enfin, encadrant le jardin d'inspiration médiévale créé sur le versant mosan de la Citadelle, les deux tours Joyeuse et César seront restaurées et réaffectées en complémentarité avec ce jardin (accueil et visites).



La Porte de Bordial avec le fossé qui la précède.
Moers-Balloide © SPW

Sur le plan chronologique, c'est la tour médiévale précitée qui constituerait vraisemblablement le plus ancien des différents éléments fortifiés à restaurer. Il s'agissait d'une tour d'artillerie probablement ouverte à la gorge, dont deux niveaux sont conservés. Elle faisait partie de la « deuxième

enceinte » du château qu'elle renforçait au nord. Cette enceinte consistait en un mur de barrage venu doubler l'enveloppe médiévale primitive, juste au-delà de son fossé. Les sources iconographiques le montrent équipé de quatre tours et percé d'une porte centrale, la « Porte de Champeau », mentionnée pour la première fois en 1370. Les années 1474-1475 et 1488-1489 voient successivement la construction des tours César et Joyeuse. Ces dernières appartenaient au tronçon de l'enceinte urbaine reliant la Porte de Buley au château comtal. Toutes deux furent pourvues de canonnières rendues indispensables par l'évolution de l'artillerie. La tour César permettait le contrôle du pont sur la Meuse dans l'axe duquel elle se trouve.



Deux des trois canonnières du niveau inférieur de la tour de la Porte de Bordial.
L. Baty © SPW

Aux alentours du début du XVII^e siècle est érigée la Porte de Médiante qui inclut dans ses maçonneries la tour du mur de barrage du XIV^e siècle. Cet aménagement apparaît dans le contexte de la création du nouveau front bastionné implanté à l'ouest du château et qui prendra le nom de Médiante après la construction de Terra Nova dans les années 1630. Enfin, la Porte de Bordial, dont l'édification fait partie de la création des fortifications urbaines bastionnées, fut apparemment terminée au plus tard à la fin du XVII^e siècle. Elle remplaçait deux portes plus anciennes situées plus en aval sur la Sambre. L'ensemble de l'ouvrage comprenait un large fossé avec pont, murs d'escarpe et de contrescarpe, un bastion en forme de losange et la porte elle-même donnant accès à un long tunnel voûté entrecoupé de portes intermédiaires.

Les problématiques posées par la restauration des vestiges nécessitent en amont des interventions archéologiques. Les résultats de ces dernières sont susceptibles d'enrichir les réflexions des membres du comité d'accompagnement et peuvent guider le choix de certaines options techniques à prendre. Ces travaux ont surtout porté jusqu'à présent sur la Porte de Médiante. Les investigations archéologiques, entamées dès 1998 au gré des opportunités, se sont intensifiées à partir de 2002 dans le cadre de la procédure de restauration. Celles qui sont en cours ont notamment consisté à procéder à un nettoyage en profondeur des canonnières subsistantes de la tour (trois au niveau inférieur et une au niveau supérieur). Des couches superficielles



Vue aérienne du château des Comtes. Moers-Balloide © SPW

de ciment et/ou de mortier ainsi que des concrétions calcaires dues aux infiltrations d'eau rendaient difficile toute vision globale et gênaient l'interprétation de l'évolution des maçonneries. Leur enlèvement progressif a mis en évidence plusieurs remaniements des orifices de tir, de leurs niveaux d'occupation et de leur condamnation.

La terrasse sommitale a fait l'objet de sondages ponctuels destinés à compléter le plan du niveau supérieur de la tour où une seule canonnière est actuellement conservée. L'arasement partiel de ce niveau à l'époque hollandaise n'a pas permis de déterminer s'il existait à cet emplacement d'autres orifices de tir se superposant à ceux du niveau inférieur. À la porte de Bordial, dans l'attente du creusement d'un sondage dans le fond du fossé, un nettoyage des maçonneries mises au jour il y a quelques années a été réalisé. Les trois anciens collecteurs d'eaux usées et pluviales provenant de Terra Nova présentent des techniques de construction différentes. Leur disposition a permis d'établir une chronologie relative.

Au point de vue technique, les auteurs de projet ont dressé les fiches d'état sanitaire qui offrent une lecture claire et détaillée des différents désordres architecturaux qui affectent les monuments précités. L'exemple du complexe de la Porte de Médiante qui présente des pathologies de plusieurs types est assez révélateur à cet égard. Les problèmes de stabilité, peu nombreux, concernent principalement l'arc de la baie d'accès côté oriental (déversement de l'arc et désolidarisation des maçonneries), les parapets de la terrasse supérieure ainsi que l'escalier d'accès à cette terrasse. Les désordres des parements sont plus importants. En effet, outre les dégradations liées aux décollements de parement, de nombreuses zones situées sur les faces extérieures du complexe présentent une absence de rejointoiement voire carrément de moellons de parement. Ces derniers, effondrés, devront être reconstruits.

La gestion de l'évacuation des eaux est également particulièrement préoccupante. Les dispositifs existants sont, soit dégradés, soit disparus, soit absents. Dès lors, l'eau des différentes terrasses ne s'évacue plus et s'infiltré entraînant des salissures, des lessivages (dissolution) de mortier et des distorsions des maçonneries (voûtes). Le revêtement de sol du passage de la porte est lui aussi déstructuré ; les eaux stagnent ou s'écoulent à contre-pente entraînant une dégradation des pieds de murs.

Les tours Joyeuse et César sont pour leur part en bon état général. En effet, le principal problème d'un point de vue technique se situe au niveau d'un rejointoiement des façades au mortier de ciment quasi généralisé. On observe également quelques fissures dans les pierres et dans la maçonnerie, des problèmes d'humidité liés au drainage déficient ou absent ainsi qu'un hors-plomb relativement important d'une des façades de la tour Joyeuse (probablement lié à la construction de la tour directement sur le rocher).

Jean-Louis ANTOINE, Olivier BERCKMANS, Bruno COLLARD,
Étienne GUILLAUME, Jean-Sébastien MISSON
et Pierre-Hugues TILMANT

Liège : recherches archéologiques préalables à la construction d'un complexe hôtelier sur le site des Hôtels de Sélys-Longchamps et des Comtes de Méan

De décembre 2006 à avril 2008, le site des hôtels particuliers de Sélys-Longchamps et des Comtes de Méan, à Liège, a fait l'objet d'investigations archéologiques de prévention et de sauvetage, menées par le Service de l'Archéologie du Service public de Wallonie en province de Liège, préalablement aux travaux d'aménagement d'un complexe hôtelier.



Façade méridionale de l'Hôtel des Comtes de Méan © Caroline Bolle, SPW-DGO4-DLg1 - Service de l'Archéologie de Liège.

Bien que les deux propriétés présentent un intérêt patrimonial élevé, la priorité a été donnée à l'analyse de l'Hôtel des Comtes de Méan. En effet, à l'inverse de son voisin, celui-ci n'est pas protégé par un classement, n'a jamais été étudié et sera profondément transformé dans le cadre du projet de réaffectation. Il conserve dans sa partie méridionale une façade remarquable, millésimée « 1620 », attribuée selon les armoiries y figurant aux puissantes familles des La Marck, seigneurs d'Arenberg, et de Barbanson.

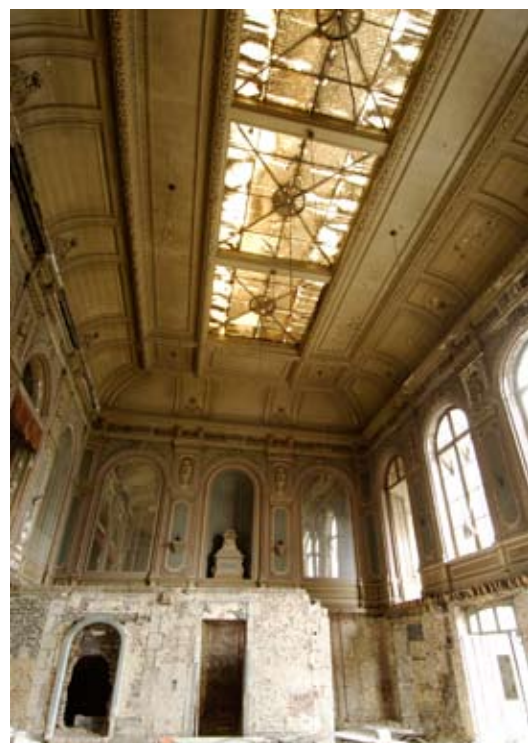
L'analyse archéologique du bâtiment a permis d'établir que le vaisseau méridional, fondé sur des structures médiévales, a évolué en plusieurs phases depuis le XVI^e siècle et a été très significativement transformé durant le XVII^e siècle. Comme l'indique le millésime et le confirme l'analyse dendrochronologique confiée au laboratoire de l'Université de Liège, la première de ces transformations notoires date de 1620. Les vestiges appartenant à cette phase sont principalement conservés dans la partie supérieure de l'élévation méridionale : un parement en brique y est scandé de pilastres et est rythmé de cordons en tuffeau renseignant la position des appuis, des traverses et des linteaux des anciennes baies à croisée. La qualité et les caractéristiques de ces vestiges, pourtant peu nombreux, révèlent le statut particulier d'un bâtiment dont la façade méridionale joue un rôle ostentatoire manifeste. À cet égard, sa composition, intégrant probablement une galerie au rez-de-chaussée, sa morphologie et l'étroitesse du vaisseau qu'elle protège révèlent qu'il

s'agit d'un bâtiment d'apparat qui s'intègre parfaitement dans la tradition des palais urbains, en vogue à la Renaissance.

Durant la seconde moitié du XVII^e siècle, la façade méridionale est magnifiée par l'intégration d'une colonnade au rez-de-chaussée et par l'agrandissement des baies de l'étage. La face intérieure de cette élévation conserve, au premier étage, les restes d'une vaste peinture murale. Elle se compose d'un ingénieux décor d'architecture qui complète et souligne les éléments architectoniques de la façade tout en servant de cadre à une galerie de portraits.

La façade septentrionale, par la sobriété de sa composition et son caractère fermé, crée le contraste. Elle est flanquée d'une tour d'escalier desservant la grande salle d'étage et d'une aile formant retour au nord-est.

Au cours des siècles suivants, et principalement dans la partie septentrionale, ce remarquable ensemble architectural connaît plusieurs transformations. La plus marquante est sans conteste celle entreprise en 1878, suite au rachat de la propriété par la Société de musique *La Légia* : à l'exception de la façade méridionale, la majorité des vestiges antérieurs est alors masquée ou démolie ; d'importantes transformations structurelles sont entreprises : les bâtiments occupant le tiers septentrional de la propriété disparaissent, l'ancienne cour est en grande partie recouverte afin d'installer un hall d'honneur au rez-de-chaussée, surmonté d'une grande salle de bal de style néo-classique, l'organisation spatiale est bouleversée et la configuration générale du bâtiment est largement modifiée, ce qui contribue à faire disparaître la perception des différentes entités originelles.



La salle de bal, érigée en 1878, entre autres, sur les vestiges de l'ancienne aile occidentale © Caroline Bolle, SPW-DGO4-DLg1 - Service de l'Archéologie de Liège.

Concernant les salles d'apparat des XVI^e et XVII^e siècles, l'aboutissement de l'étude requiert, entre autres choses, que l'historien de l'architecture documente les influences et relations qu'elles relèvent tout en s'attachant à tenter d'en définir la fonction exacte.

Caroline BOLLE
et Jean-Marc LÉOTARD



Détail des peintures murales mises au jour sur la face intérieure de la façade méridionale, au premier étage © Guy Focant, SPW.

Une cellule d'appui et de contrôle au sein de la Direction de la restauration, pour quoi faire ?

Créée il y a 4 ans au sein de la Direction de la restauration, la cellule d'appui et contrôle technique (A.C.T.) a pour mission, d'une part, d'aider les architectes de la Direction de la restauration pour des problèmes techniques spécifiques et, d'autre part, d'effectuer une série de contrôles sur les chantiers de restauration, principalement pour vérifier la qualité des travaux en cours de réalisation.

Avant tout, par « appui technique », il faut entendre la possibilité d'aide qu'offre la cellule ACT aux architectes de la Direction de la restauration, soit lors du suivi de l'élaboration du cahier des charges au cours du certificat de patrimoine, soit lorsqu'ils rencontrent des situations ou des pathologies spécifiques qui nécessitent en général une intervention rapide. Par exemple lorsqu'il y a présomption de présence de sels hygroscopiques ou d'humidité dans les maçonneries, ou encore dans les cas de découvertes de champignons suspects (mérule par exemple), d'apparition de désordres dans des enduits ou des badigeons à base de chaux, lorsque naît un doute quant à la présence de cavités ou d'anciennes structures non visibles suite aux transformations subies par la construction au cours des siècles, etc.

La cellule ACT, grâce à l'expérience acquise et aux contacts qu'elle a noués, peut intervenir pour des analyses pratiques et faire le lien avec des institutions spécialisées telles que l'IRPA, l'Institut Scientifique de Service Public (ISSEP), les Universités, la Direction de l'expertise des ouvrages du SPW qui met à sa disposition le dernier cri en matière de méthodes et techniques d'investigation, le Centre des métiers du patrimoine de l'IPW « la Paix-Dieu », le CSTC, etc., afin d'établir des diagnostics fiables qui permettront des traitements optimisés pour les différentes difficultés rencontrées.

À terme, l'accumulation de ces expériences conduira à l'amélioration des connaissances pour faciliter la rédaction des cahiers des charges en les rendant les plus adaptés possible aux interventions à réaliser et les plus proches possible de la réalité du terrain. La cellule ACT fait également partie de divers groupes de travail gérés par le Centre Scientifique et Technique de la Construction. Actuellement, elle coordonne un programme de recherche de grande ampleur sur la caractérisation mécanique des mortiers anciens et contemporains à base de chaux. Celui-ci permettra d'aider à la prescription de formulations plus compatibles avec le milieu ancien.

Outre l'appui technique, une seconde mission, non des moindres, est le contrôle opéré sur les chantiers de restauration en cours. D'évidence, les architectes de la Direction de la restauration ne peuvent

assister en permanence à l'ensemble des réunions de chantiers dont ils ont la charge. Cela peut représenter à certains moments de l'année, près de 30 chantiers en même temps pour certains architectes. Les agents de la cellule ACT peuvent assurer une présence complémentaire lors des réunions de chantier, en particulier pour les dossiers classés « patrimoine exceptionnel », pour les dossiers bénéficiant du concours des Fonds structurels (FEDER) et naturellement pour les chantiers qui, par leurs spécificités, requièrent une attention constante. Pour ces chantiers prioritaires, le contrôle est systématique. La cellule intervient aussi pour les chantiers moins prioritaires sur base de demandes faites par les architectes du service ou alors, de manière aléatoire, pour établir au fur et à mesure une suivi du travail réalisés par les entreprises qui effectuent les travaux de restauration.

Ces contrôles sont essentiellement axés sur le respect des aspects techniques des travaux tels qu'ils sont décrits dans les cahiers des charges, en vérifiant que les termes du certificat de patrimoine et du permis d'urbanisme sont bien rencontrés et sont bien conformes aux règles de l'art. Toutes les interventions sur les monuments classés requièrent un niveau de qualité à la mesure de leur valeur patrimoniale. Différents contrôles sont ainsi pratiqués en fonction des processus de restauration appliqués. Pour ce faire, la cellule a fait l'acquisition d'un matériel de diagnostic de base tels qu'une bombe à carbure, une jauge de contrôle de l'épaisseur des peintures, des pipes à eau, de fissuromètres, des tigettes de mesure de densité de nitrates, sulfates, chlorures, etc. En marge de ces aspects purement techniques, la cellule ACT peut être amenée à contrôler les quantités et la qualité des matériaux mis en œuvre ainsi que leur adéquation avec les prescriptions du cahier spécial des charges et du métré.

La présence des gestionnaires, des architectes, des ingénieurs et des techniciens ne pouvant être permanente, force est de constater qu'il arrive encore que la réalisation des travaux ne corresponde pas de manière satisfaisante aux prescriptions du cahier spécial des charges, voire aux règles élémentaires de l'art. La pratique plus courante de la **rénovation**, particulièrement en matière de charpenterie et de couverture en ardoises, semble occasionner une perte de connaissance des détails anciens qui ne sont parfois plus mis en œuvre correctement sur les

monuments classés. Cette problématique se retrouve également dans le contrôle de qualité des matériaux. La **restauration** conduit à des exigences plus grandes, qui semblent de plus en plus difficiles à rencontrer.

Aujourd'hui, les constats lors de ces contrôles montrent de façon évidente le manque de spécialisation et de sensibilisation aux attentes liées à la restauration dont fait preuve une partie de la main-d'œuvre employée par les entreprises, pourtant agréées dans la catégorie D 24. C'est ainsi que l'on peut voir des déjointoyages à la disquette inappropriés, des décapages à la sableuse, l'utilisation massive de ciment là où la souplesse de la chaux est requise, la modification d'aspect des parements par des hydrofuges ou des anti-graffiti à l'aspect verni ou par des peintures non respirantes, le collage d'ardoises à l'aide de silicone, etc.

Ces errements de plus en plus fréquents relevés par la cellule ACT sont évidemment inadmissibles tant au point de vue technique qu'au point de vue de la bonne utilisation des deniers publics. À titre anecdotique, la Direction de la restauration enregistre aujourd'hui systématiquement les prises de vue relatives à ces malfaçons et se constitue ainsi petit à petit un « musée des horreurs ». Ces exemples serviront très certainement pour les séances d'information et les formations qui ne manqueront pas d'être dispensées à l'attention des acteurs concernés.

Aujourd'hui, la cellule ACT est composée de trois techniciens mettant leur expérience et leurs connaissances techniques au service de la restauration de notre patrimoine. Ce n'est qu'un début ; c'est encore loin d'être suffisant pour prétendre pouvoir suivre avec toute la rigueur souhaitable, l'ensemble des chantiers de restauration qui le nécessitent et pour pouvoir apporter un soutien technique plus large, pour un plus grand nombre d'acteurs. Leur rôle reste néanmoins essentiel et nous l'espérons mieux perçu après ces quelques lignes.

Jean-Christophe SCAILLET



Un autre outil au service de la restauration : Les Indispensables réalisés par le SPW et l'IPW

Le Carnet de la Protection

TRIMESTRIEL • OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2009 • N° 16 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Le Fondry des chiens et la pelouse calcaire du Tienne Sainte-Anne qui le jouxte à Nismes

Le CWATUP¹ définit le site en ces termes : « Toute œuvre de la nature ou toute œuvre combinée de l'homme et de la nature constituant un espace suffisamment caractéristique et homogène pour faire l'objet d'une délimitation topographique »².

Le site du Fondry des chiens et la pelouse calcaire du tienne³ Sainte-Anne, qui le jouxte à Nismes (Viroinval), illustrent parfaitement cette définition. Ces deux composantes, inscrites sur la liste du patrimoine exceptionnel depuis 2002, sont en effet le résultat de la longue anthropisation⁴, depuis le paléolithique moyen, d'une colline calcaire du givetien⁵.

Au tertiaire⁶, sous un climat chaud et humide, d'importantes infiltrations d'eaux acides traversent l'épaisse couche de sédiments sableux déposée par

la mer sur la pénéplaine⁷ primaire et poursuivent la dissolution des roches calcaires sous-jacentes, agrandissant les fissures et cavités existantes.

Au quaternaire, une période d'érosion intense a laissé derrière elle, en ces lieux, un socle calcaire presque affleurant avec, disséminées ça et là, des poches de sol plus profond composées de sables riches en fer. Ce type de formation karstique porte le nom de crypto-lapiès.

L'homme, dès l'époque celtique, a commencé à retirer le sable piégé dans les cavités de dissolution du calcaire pour en extraire le fer qui s'y était concentré à la base, révélant ce spectaculaire paléogouffre. Ayant défriché la forêt primaire aux alentours, probablement une chênaie, il a tiré parti des sols secs et peu profonds en y faisant pâturer ses troupeaux. En agissant ainsi, il a favorisé l'apparition et le maintien d'une flore et d'une faune particulièrement riches et rares sous nos latitudes.



Le Fondry des chiens et la pelouse calcaire du Tienne Sainte-Anne à Nismes (Viroinval)

La reconnaissance qu'ont apporté le classement et l'inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel ne permettent cependant pas d'écarter les menaces qui pèsent sur l'équilibre fragile de ce site. Son maintien nécessite en effet une gestion complexe et onéreuse.

La question de la requalification et du subventionnement des sites classés abordée dans cet article sont des défis que devront relever les acteurs de la protection du patrimoine.

- 1 Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine.
- 2 Livre III, Art. 185.
- 3 Tienne signifie « colline calcaire » en wallon.
- 4 En géographie et en écologie, l'anthropisation est la transformation d'espaces, de paysages ou de milieux naturels sous l'action de l'homme.
- 5 Le givetien fait partie de l'ère paléozoïque (il y a + ou - 391 millions d'années). C'est une des « époques géologiques » du dévonien.
- 6 Notons que les ères primaires, secondaires ou tertiaires sont d'anciennes périodes géologiques qui ne sont plus utilisées aujourd'hui mais que nous adoptons ici en vue de simplifier le propos.

- 7 Désigne une « presque plaine », un large espace avec de faibles dénivellations, qui résulte d'une longue érosion et de la coalescence des bassins hydrographiques.

Les classements



Le château seigneurial de Farciennes

Ce château a récemment fait l'objet d'un arrêté ministériel de classement, comme monument, en date du 12 janvier 2009.

Le château, actuellement en ruine, fut élevé sur une île formée par un bras de la Sambre aujourd'hui comblé. Il succédait, en fait, à une

forteresse médiévale signalée en 1344 et inféodée à la Principauté de Liège. L'ensemble a été édifié sur un mode homogène et traditionnel en brique et pierre calcaire, sous Albert de Longueval, seigneur de Farciennes, dans le premier quart du XVII^e siècle.

Du quadrilatère bordé de bâtiments sur trois côtés et marqué par quatre tours d'angle, il ne subsiste plus que l'aile occidentale flanquée de ses deux tours, un pan de mur de l'aile sud et la tour sud-est. Le corps est composé de trois niveaux et cinq travées de fenêtres à croisée de pierre avec encadrement calcaire à crossettes souligné d'un listel et arc de décharge en briques.

De part et d'autre du corps de bâtiment trônent deux tours harpées aux angles, élevant quatre niveaux de fenêtres à croisée ou à traverse, coiffées d'une toiture en bulbe munie

d'un clocheton hexagonal. Au rez-de-chaussée de la tour nord-ouest, on remarque un beau portail baroque doté d'une porte d'entrée en anse de panier qui correspond à l'arrière à un portail plus simple. Isolée au sud-est, il existe encore une tour similaire mais dépourvue de sa toiture.



L'Académie Grétry à Liège

Un arrêté du Gouvernement wallon du 8 décembre 2008 classe comme monument les façades et les toitures d'une partie de l'actuelle académie Grétry à Liège (aile principale et une partie des ailes latérales, rue Curtius et rue Dos Fanchon), les verrières sur châssis en fer de la grande cour intérieure, les sols en mosaïque de l'aile du boulevard de la Constitution ainsi

que la cave aux clapiers destinés à l'élevage des lapines vierges, utilisées en obstétrique au début du XX^e siècle pour procéder aux tests de grossesse. Une zone de protection complète l'arrêté.

Cet immeuble de style néo-Renaissance a été construit par la commission d'assistance publique de Liège (actuel C.P.A.S.), sur les plans de l'architecte Henrotte, pour accueillir la maternité de l'ancien hôpital de Bavière. Celle-ci fut inaugurée le 4 décembre 1907. Ce grand quadrilatère présente quatre façades extérieures sur quatre rues. La façade principale, sur le boulevard de la Constitution, comporte dix-sept travées sur deux niveaux, dont un corps central et deux pavillons latéraux de trois travées en léger ressaut. La maçonnerie de briques est parcourue de bandeaux de calcaire et percée de baies à croisée ou en anse de panier. La toiture en bâtière d'ardoise est interrompue par trois pavillons à terrasse faîtière.

L'immeuble est occupé depuis 1989 par l'académie Grétry, qui y dispense des cours de musique, de théâtre et de danse.

Réseau Archéopass

Le Musée lapidaire de Montauban a 50 ans



Le musée lapidaire de Montauban
© Musées gaumais

Le Musée gallo-romain de Montauban aura 50 ans en 2010. Pour inaugurer les festivités liées à ce jubilaire, le Musée gaumais vient de publier sa dernière chronique, entièrement consacrée au petit musée souterrain. Référence incontestable en

matière d'architecture intégrée sur site, le Musée lapidaire, véritable temple édifié en l'honneur de la sculpture romaine, construit en 1960, fut conçu par l'architecte Constantin Brodzki et aménagé par le graphiste-designer Corneille Hannoset. Cet ingénieux binôme avait acquis sa notoriété par la réalisation du Pavillon de la flore et de la faune du Congo belge à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958. La construction du musée de Montauban représenta un défi exceptionnel : abriter et conserver *in situ* les pierres sculptées découvertes lors des fouilles de 1958, dans un lieu isolé et classé, dépourvu d'électricité, de chauffage et de gardien, tout en les exposant aux promeneurs. Pour respecter ces exigeants critères, le musée fut enterré à l'extrémité du plateau en un endroit déjà fouillé, encastré dans le sol sur trois côtés, le quatrième, entièrement vitré affleure à flanc

de coteau, offrant un éclairage naturel orienté plein nord et la liaison visuelle entre extérieur et intérieur. L'ouvrage présente une structure de cinq cellules cubiques, juxtaposées. Chacune d'elle appelle l'œil à la découverte successive des bas-reliefs originaux, soutenus par des bâtis métalliques. Y est notamment exposé le célèbre bloc sculpté de la moissonneuse des Trévires, véritable trésor découvert en 1958. Lorsqu'en 1968, le Musée d'Art moderne de New York organise une exposition consacrée aux musées contemporains dans le monde, le musée lapidaire gallo-romain de Montauban-Buzenol est le seul musée belge à être retenu. Aujourd'hui, le site attire de nombreux touristes, amoureux d'archéologie, d'histoire, d'art ou férus de légendes.

Infos :

www.musees-gaumais.be

Renseignements :

courrier@musees-gaumais.be
ou +32 (0)63 / 57 03 15

En direct de la CRMSF...

La CRMSF édite deux nouvelles publications

La collection de publications « hors série » de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (C.R.M.S.F.) s'enrichit de deux nouveaux titres :

« Paul Jaspar architecte 1859-1945 » et « Le panorama de la bataille de Waterloo. Témoin exceptionnel de la saga des panoramas »

Pour rappel, la collection « hors série » de la Commission royale propose une gamme d'ouvrages au contenu scientifique, abondamment illustrés et destinés à un large public. Née avec les trois tomes « Décors intérieurs en Wallonie », elle s'est poursuivie avec « Les Wallons à Versailles » et compte aujourd'hui deux titres supplémentaires...

« Paul Jaspar architecte 1859-1945 » est sorti à l'occasion de l'exposition organisée au Grand Curtius par la C.R.M.S.F., en collaboration avec la Ville de Liège et l'a.s.b.l. Les Musées de Liège, pour les Journées du Patrimoine.

2009 marquant le 150^e anniversaire de la naissance de l'architecte liégeois Paul Jaspar, la Commission royale a souhaité par ce biais rendre hommage au chef de file de l'architecture moderne liégeoise à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. L'exposition avait pour ambition d'évoquer non seulement l'architecte, mais également l'homme, l'artiste et l'archéologue.

L'ouvrage, qui compte deux parties, a été confié aux commissaires scientifiques de la manifestation : Sébastien Charlier, Historien, Doctorant en Histoire, Art et Archéologie à

l'Université de Liège, est l'auteur d'une étude biographique de l'artiste. Monique Merland, Documentaliste du Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., avec la collaboration de Christine Herman, Secrétaire de la Chambre provinciale de Liège, et Carmen Genten, Attachée au Cabinet des Estampes et des Dessins de la Ville de Liège, a rédigé le catalogue proprement dit, qui reprend les quelque trois cent cinquante notices des œuvres exposées. Parallèlement, la publication propose un DVD présentant un film de Sylvestre Sbillé sur le précieux héritage laissé par cet architecte éminent et technicien érudit.

Le dernier-né, intitulé « Le panorama de la bataille de Waterloo. Témoin exceptionnel de la saga des panoramas », a été réalisé en co-édition avec l'a.s.b.l. « Bataille de Waterloo 1815 » et avec le concours de l'Institut du Patrimoine wallon.

L'objectif de l'ouvrage d'Isabelle Leroy, Historienne de l'Art et Archéologue, est triple : il vise à replacer le panorama de Louis Demoulin, édifié au pied de la butte du Lion en 1912, dans son contexte historique afin de guider le visiteur dans la découverte du site. Il aide l'amateur d'art à appréhender le phénomène des panoramas qui draina vers ses rotondes des millions de spectateurs, avant d'être détrôné par le cinéma. Enfin, fruit de recherches entamées il y a déjà plus de vingt ans, il dresse pour la première fois le bilan de l'ensemble de la production des panoramas en Belgique, qui fut jadis appelée la « nation des panoramas ».



Ces publications sont en vente en librairie et au Secrétariat de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (rue du Vertbois 13c à 4000 Liège, Belgique – Tél. : +32 (0)4 232 / 98 51 ou 52 – Fax : +32 (0)4 / 232 98 89 – mail : info@crmsf.be).

Un bon de commande est également disponible sur le site Internet de la Commission royale : www.crmsf.be

CHARLIER Sébastien (dir.), Paul Jaspar architecte 1849-1945, Liège, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 2009.

Un volume in-quarto, 276 pages - 216 illustrations couleurs et 324 noir et blanc + un DVD proposant un film de 26 minutes
Prix : 40 €

LEROY Isabelle, Le panorama de la bataille de Waterloo. Témoin exceptionnel de la saga des panoramas, Liège, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 2009.

Un volume in-quarto, 144 pages - 111 illustrations couleurs et 71 noir et blanc
Prix : 30 €

Dalhem – Orgues de l'église Sainte-Lucie



Orgues de l'église Sainte-Lucie
à Mortroux, Dalhem.
Photo Guy Focant © SPW



Les orgues de l'église Sainte-Lucie proviennent probablement de l'église des Prémontrés à l'abbaye de Beurepart, aujourd'hui église du Grand Séminaire à Liège. L'instrument a vraisemblablement été construit par le facteur Henri Mûseler à la fin du XVII^e siècle. Ce n'est qu'au début du XIX^e siècle qu'il prend place à Mortroux (commune de Dalhem) acquis par le curé de Sainte-Lucie. On sait qu'à cette occasion, des travaux de réparation et de remontage sont effectués par le facteur d'orgues Joseph Binvignat de Maastricht.

Le buffet de l'orgue présente une façade concave largement ouverte, compartimentée en 3 champs de tuyaux de façade, de 9 tuyaux chacun. Le tout est complété par deux volets peints en grisaille sur toile, attribués à Berthollet, représentant des groupes d'anges et d'angelots, chanteurs et musiciens. Classé comme monument le 30 juillet 1991, l'orgue est le seul document retraçant l'évolution de la facture d'orgues dans nos régions de la fin du XVII^e au milieu du XX^e siècle, témoignant de l'intervention de pas moins de neuf facteurs d'orgues d'époques différentes.

Outre le suivi des procédures, l'Institut a particulièrement œuvré à la recherche du budget permettant de boucler le montage financier de ce dossier. Un taux d'intervention en Patrimoine à hauteur de 80% a été sollicité auprès du Ministre en charge du Patrimoine, en raison de l'affectation des orgues non seulement à leur vocation culturelle, mais aussi à des activités culturelles. Une convention de partenariat est d'ailleurs établie entre la Commune de Dalhem, maître de l'ouvrage, le Conseil de la Fabrique de l'église Sainte-Lucie, l'Académie de musique de Visé, les associations « Art et Orgue en Wallonie » et « Tempus Musicale », et l'IPW.

C'est avec la collaboration de Prométhéa asbl que plusieurs partenaires privés se sont en outre associés à l'opération. Parmi ceux-ci figurent le Fonds Hubert Schonnbroodt, qui attribue un prix bisannuel à un projet de conservation, restauration et valorisation d'orgues historiques ou de documents anciens liés à ce thème. En outre, le Fonds Mécénat d'ING a proposé son intervention financière, de même que les sociétés Credibe et Martin's Hotels.

Un budget suffisant ayant été dégagé, la Commune a dès lors pu procéder au lancement du marché public de travaux en septembre 2009.

IPW : une nouvelle direction, SPW : un nouveau directeur

Depuis le 1^{er} septembre, Nicole Plumier est entrée en charge comme Directrice du nouveau département de la Communication à l'IPW. Elle reprend en outre la responsabilité de la Direction du Personnel de l'Institut, à la suite du congé politique pris par Philippe Mattart, Administrateur général adjoint f.f. Ce dernier assure dorénavant la fonction de Chef de Cabinet « Emploi - Formation » du Ministre André Antoine.

Nicole Plumier exerçait depuis 1990 la responsabilité du Secrétariat des Journées du Patrimoine (rattaché à l'IPW depuis 2005 et fixé à la Paix-Dieu à Amay). Sophie Denoël, Attachée, lui succède dans cette tâche de coordination. La nouvelle Directrice de la Communication et du Personnel exerce ses fonctions dans les nouveaux bureaux de la Direction générale de l'Institut (7, rue de

l'Étoile, à Namur, à deux pas du siège principal de l'Institut, 79 rue du Lombard). À l'IPW toujours, on notera également le départ de Gaëtan De Laever (voir *La Lettre*, n° 12, p. 24)

Par ailleurs, au Service public de Wallonie (SPW), Jean Plumier – sans lien de famille avec son homonyme ci-dessus – est devenu Directeur f.f. de la Direction de l'Archéologie au sein du Département du Patrimoine depuis le 1^{er} mai 2009.

Jean Plumier fut durant les années 90 responsable de l'Archéologie en province de Namur puis de 1999 à 2004 responsable de la Direction de l'Archéologie pour l'ensemble de la Région wallonne, avant de se consacrer au développement du projet de la MPMM à Bouvignes (dont nous vous parlons par ailleurs) jusqu'à l'ouverture de celle-ci l'année dernière.

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Aurore Lemal

Avec la collaboration de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne et du Département du Patrimoine (DGO 4/SPW).

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185B
6060 Gilly
+32 (0)71 / 28 36 11

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be.

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B-5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 41 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette Lettre en en faisant la demande à l'adresse : lalettre@institutdupatrimoine.be

Ce numéro a été tiré
à 12.500 exemplaires.

Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.